RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

PLACE
PLATEFORME DES ACHATS DE L'ÉTAT

MANUFACTURES
NATIONALES - SÈVRES
MOBILIER NATIONAL

Etablissement public du Mobilier national – Musée national de céramique – Musée National Adrien Dubouché – Manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie – Atelier de recherche et création – Ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay
Adresse : 1, Rue Berbier du Mets - 75 013 PARIS
SIRET : 939 106 274 00011

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

Commun à tous les lots

Production et rayonnement du Salon des Nouveaux Ensembliers 2027

Marché n°2026-AOO-17

SOMMAIRE

INTRODUCTION : OBJET DU MARCHE 4

I. PRÉSENTATION DU SALON DES NOUVEAUX ENSEMBLIERS 4

1. Les Manufactures nationales 4
2. Présentation générale du Salon des Nouveaux Ensembliers 5
3. Profil des Ensembliers 6
4. Espaces présentés par les ensembliers 6
5. Lieu d'exposition 7
6. Renforcement de la dynamique professionnelle 7
7. Programme, espaces complémentaires et catalogue 7
8. Itinérance ultérieure 8
9. Gouvernance et présentation des parties prenantes du projet 8
10. Ambitions de l'édition 2027 9
11. Calendrier général 10
12. Annexes au CCTP 10

II. LOT 1 - COORDINATION ET PRODUCTION DU SALON 12

1. Objet du lot et enjeux 12
2. Prérequis du titulaire 12
3. Prestations attendues 12
4. Livrables 19
5. Organisation des échanges 19

III. Développement professionnel - Eléments communs introductifs aux lots 2 à 6 20

1. Objet des lots et enjeux 20
2. Prérequis du ou des titulaires 20
3. Organisation des échanges 21

IV. LOT 2 - Développement professionnel - France 21

1. Objet du lot 21
2. Prérequis du titulaire 21
3. Prestations attendues 21
4. Livrables 22
5. Organisation des échanges 23

V. LOT 3 – Développement professionnel – États-Unis (Côte Est) 23

1. Prestations attendues 23
2. Livrables 24

VI. LOT 4 - Développement professionnel – États-Unis (Côte Ouest) 25

1. Prestations attendues 25
2. Livrables 25
VII. LOT 5 - Développement professionnel – Asie 26
1. Prestations attendues 26
2. Livrables 27
VIII. LOT 6 - Développement professionnel – Moyen-Orient 27
1. Prestations attendues 27
2. Livrables 28
IX. LOT 7 - Relations presse internationale 28
1. Objet et enjeux 28
2. Prérequis du titulaire 29
3. Prestations attendues 29
4. Livrables 31
5. Organisation des échanges 31
X. LOT 8 - Edition d'un catalogue 32
1. Objet du lot et enjeux 32
2. Prérequis du titulaire 32
3. Prestations attendues 33
4. Spécifications techniques du catalogue 35
5. Livrables 37
6. Organisation des échanges 38
XI. LOT 9 - Prises de vues 38
1. Objet du lot et enjeux 38
2. Prérequis du titulaire 38
3. Prestations attendues 39
4. Droits d'exploitation 39
5. Livrables 39
6. Organisation des échanges 40
XII. DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU MARCHÉ 40
1. Conditions d'exécution des prestations 40
2. Prestations ne relevant pas du présent marché 41

INTRODUCTION : OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet de confier au(x) titulaire(s) les prestations nécessaires à la préparation, à l'organisation et au développement du Salon des Nouveaux Ensembliers 2027, événement des Manufactures nationales mettant en lumière une sélection d'ensemblières et d'ensembliers à travers la présentation d'ensembles décoratifs inédits.

Le ou les prestataires devront accompagner les Manufactures nationales dans la mise en œuvre de cet événement, en contribuant au renforcement de sa qualité opérationnelle, de sa dimension professionnelle et de son rayonnement national et international.

Le présent marché est décomposé en neuf lots correspondant aux principales composantes du projet :

Lot n°1 : Coordination et production du Salon ;

Lots n°2 à 6 : Développement professionnel

- Lot n°2 : Développement professionnel – France ;
- Lot n°3 : Développement professionnel – États-Unis – Côte Est ;
- Lot n°4 : Développement professionnel – États-Unis – Côte Ouest ;
- Lot n°5 : Développement professionnel – Asie ;
- Lot n°6 : Développement professionnel – Moyen-Orient ;

Lot n°7 : Relations presse internationale ;

Lot n°8 : Catalogue ;

Lot n°9 : Prises de vues.

Les candidats peuvent présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

I. PRÉSENTATION DU SALON DES NOUVEAUX ENSEMBLIERS

1. Les Manufactures nationales

Les Manufactures nationales assurent l'organisation, le pilotage et la maîtrise d'ouvrage du Salon des Nouveaux Ensembliers.

Issues de la réunion du Mobilier national et de la Cité de la céramique - Sèvres & Limoges, les Manufactures nationales ont été créées le 1er janvier 2025 pour promouvoir l'**excellence des métiers d'art et des savoir-faire français** et mettre en valeur la richesse de ce patrimoine matériel et immatériel avec plus de 53 métiers d'art exercés au sein de ses manufactures et ateliers.

Unique au monde, ce nouveau pôle public dédié aux arts décoratifs, aux métiers d'art et au design marie patrimoine et création pour jouer un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur des **métiers d'art.**
Son action porte autour de **6 axes** prioritaires : la formation ; la recherche ; la création ; le soutien à l'écosystème fragile des métiers d'art ; la valorisation du patrimoine ; le rayonnement international des savoir-faire.

Héritier de quatre siècles d'histoire, il est constitué de **: 2 musées** (le musée national de céramique à Sèvres ; le musée national Adrien Dubouché à Limoges), **9 manufactures** et ateliers de création (dont la manufacture nationale de Sèvres, la manufacture de tapisserie des Gobelins ; la manufacture de tapisserie de Beauvais ; la manufacture de tapis de Savonnerie ; les ateliers de dentelles d'Alençon et du Puy-en-Velay ; l'atelier de recherche et de création en mobilier contemporain), **7 ateliers** de restauration et une mission de l'ameublement.

Résolument tourné vers les territoires, ce pôle public est implanté dans **8 départements** : à Paris, dans les Hauts-de-Seine (Sèvres), dans l'Hérault (Lodève), dans la Creuse (Aubusson), dans l'Orne (Alençon), en Haute-Loire (Puy-en-Velay), en Haute-Vienne (Limoges) et dans l'Oise (Beauvais).

2. Présentation générale du Salon des Nouveaux Ensembliers

Révélé lors de **l'Exposition internationale des Arts décoratifs de 1925** à Paris, le mouvement Art déco symbolisait la modernité en alliant luxe et fonctionnalité. Les ensembliers, figures clés de cette époque, intégraient architecture, mobilier et arts décoratifs pour créer des espaces harmonieux. Leur approche novatrice, mariant esthétique et utilité, a donné naissance à un style élégant et audacieux qui a durablement marqué l'architecture d'intérieur.

Une première édition en 2025. Un siècle plus tard, les Manufactures nationales réactivent cette approche globale de l'espace à travers le Salon des Nouveaux Ensembliers. Lancée en 2025 à l'occasion du centenaire de l'Exposition internationale des Arts décoratifs, la première édition a permis de redonner vie à la figure de l'ensemblier dans un contexte contemporain et de démontrer l'intérêt du public et des professionnels pour cette approche.
Réunissant plus de 20 700 visiteurs en vingt jours autour d'une dizaine d'espaces conçus par des ensemblières et ensembliers contemporains, elle a mobilisé 138 entreprises de l'écosystème des savoir-faire et du design, généré 76 retombées presse dont 10 internationales, et accueilli tables rondes, visites privées et événements professionnels. La page dédiée à l'édition 2025 est disponible ici :

https://www.mobiliernational.culture.gouv.fr/fr/expositions-et-evenements/salon-les-nouveaux-ensembliers

Fortes de cette première édition, les Manufactures nationales organisent à l'automne 2027 un nouveau Salon afin de poursuivre leur soutien à la création contemporaine, de valoriser l'excellence des métiers d'art et de mettre en lumière une génération de créatrices et créateurs capables de proposer une vision renouvelée de l'architecture d'intérieur et des arts décoratifs.

Le retour d'expérience de l'édition 2025 a conduit les Manufactures nationales à **renforcer plusieurs dimensions du Salon** : son organisation opérationnelle, son rayonnement national et international, ainsi que sa dimension professionnelle à travers le développement du visitorat.

Espaces présentés : Le Salon des Nouveaux Ensembliers est avant tout une exposition consacrée à une nouvelle génération d'ensemblières et d'ensembliers autour d'un thème commun : "L'ambassade de demain". Il prend la forme d'une présentation d'espaces à échelle réelle conçus spécifiquement pour l'événement. Vestibule, salon de réception, salle à manger, bibliothèque, bureau ou chambre deviennent autant de terrains d'expérimentation où dialoguent architecture d'intérieur, design, artisanat d'art et savoir-faire.

Lieu d'expérimentation et de visibilité, le Salon des Nouveaux Ensembliers encourage des propositions qui interrogent les usages contemporains, l'hospitalité et la notion d'accueil, la durabilité, l'écoconception, l'hybridation des savoir-faire et les nouvelles formes de l'art de vivre. Dans la continuité de la mission historique des Manufactures nationales, il entend contribuer au renouvellement des imaginaires de l'art de vivre et affirmer la place de la création contemporaine dans le rayonnement culturel français.

Plateforme curatoriale, professionnelle et culturelle : le public attendu pour l'exposition sera en priorité : des professionnels de l'architecture d'intérieur, du design, de la décoration et des métiers d'art, étudiantes et étudiants de ces disciplines, presse spécialisée et, plus largement, toutes les personnes intéressées par l'architecture d'intérieur et les arts décoratifs contemporains. Cette nouvelle édition renforcera la dimension professionnelle du Salon à travers plusieurs journées dédiées aux prescripteurs, collectionneurs, institutions culturelles, groupes de luxe, hôteliers et partenaires, français et internationaux.

Itinérance. Le Salon des Nouveaux Ensembliers, organisé à la Galerie des Gobelins, a vocation à s'ouvrir à l'international. À l'issue de l'édition 2025, plusieurs projets ont ainsi poursuivi leur parcours en étant présentés à Hong Kong, à Canton ou encore au Qatar. Les Manufactures nationales souhaitent prolonger cette dynamique en 2027 et favoriser la circulation des projets sélectionnés dans des foires, expositions ou lieux diplomatiques, en France comme à l'international. Cette perspective d'itinérance participe pleinement à l'ambition du Salon de renforcer le rayonnement des créatrices et créateurs, des métiers d'art et du design français.

3. Profil des Ensembliers

Une approche globale. Héritier de la figure historique de l'ensemblier, le Salon met en lumière des architectes d'intérieur, décoratrices et décorateurs, designers et, plus largement, des créatrices et créateurs développant une approche globale de l'aménagement d'un espace. Les ensembliers et ensemblières conçoivent un ensemble décoratif original faisant dialoguer architecture d'intérieur, mobilier, métiers d'art, matériaux et usages autour d'une vision d'auteur.

Le Salon réunira **entre huit et douze ensemblières et ensembliers** sélectionnés à l'issue d'un appel à candidatures qui prendra fin début octobre 2026. Un jury sera réuni pour cette sélection. Cet appel s'adresse à des professionnelles et professionnels ayant développé une pratique structurée, qu'ils soient en phase de reconnaissance ou déjà établis. Les candidatures peuvent être présentées à titre individuel ou collectif. Les ensembliers peuvent, lorsqu'ils ne disposent pas d'une structure adaptée, s'appuyer sur une structure de portage (galerie, éditeur, structure de production ou organisme partenaire) pour assurer le suivi administratif et contractuel de leur participation. Une équipe étrangère pourrait être conviée à participer comme ce fut le cas avec un studio brésilien en 2025.

Collaborations. Chaque projet mobilise un écosystème de **partenaires** (artisans et artisanes d'art, éditeurs, galeries, entreprises ou partenaires techniques) et s'inscrit dans une démarche de recherche, d'innovation et de coopération. Il doit de plus comprendre une collaboration avec ***l*e19M** qui se matérialisera par la création d'une ou plusieurs pièces, avec le soutien du 19M.

Soutien. Chaque projet sélectionné bénéficiera d'un soutien de 20 000 euros HT de la part des Manufactures Nationales destiné à contribuer aux coûts de conception et de réalisation de l'espace présenté. Pour information, la présentation détaillée de l'appel à candidature des ensembliers est disponible ici :

urlr.me/vGaxSy

4. Espaces présentés par les ensembliers

Une thématique : pour l'édition 2027, les ensemblières et ensembliers sont invités à nouveau à concevoir un ensemble décoratif inédit autour de la thématique **« L'Ambassade de demain »**, envisagée comme un lieu d'accueil, de dialogue, de réception et de diplomatie culturelle.

Des espaces de l'Ambassade : les projets devront proposer une vision contemporaine de l'art de recevoir à travers **des espaces tels qu'un vestibule, un salon de réception, une salle à manger,** un bureau, une bibliothèque, une cuisine, une chambre ou tout autre espace en lien avec cette thématique. Pensés spécifiquement pour le Salon, ils devront traduire une démarche de recherche, d'expérimentation et d'innovation, notamment par l'hybridation des savoir-faire, l'évolution des usages et la prise en compte des enjeux environnementaux.

Taille et attribution : les espaces attribués aux équipes sélectionnées seront définis par les Manufactures nationales lors de la phase de développement des projets. À titre indicatif, les espaces présentés lors de l'édition 2025 développaient une surface comprise entre 35 et 45 m², avec une hauteur sous plafond de 3,50 m.

5. Lieu d’exposition

Le Salon a lieu à la **Galerie des Gobelins**, située 42 avenue des Gobelins, Paris 13ème. Construite en 1913, cette galerie comporte deux niveaux, pour une superficie totale d’environ 750 m2. Monument historique protégé, la Galerie des Gobelins est un ERP de type Y, 2e catégorie avec des activités de types L et N.

Les salles d’exposition temporaire sont accessibles depuis l’entrée de la galerie, par le 42 avenue des Gobelins. L’espace est composé de **deux galeries** sur deux niveaux (RDC et R+1) ainsi qu’une salle 60 m2, le salon carré (capacité 19 personnes simultanément) et un escalier monumental. Le jardin de l’enclos des Gobelins pourra, en fonction des projets sélectionnés, être également utilisé.

La capacité d’accueil de la Galerie des Gobelins (environ 750 m²) est d’environ **150 personnes** simultanément. La capacité de dégagement 5 UP est constituée de 2 dégagements.
Les installations et leurs composantes devront satisfaire aux exigences de sécurité et de panique dans les Établissements recevant du public, dans leur mise à jour la plus récente. Dans la totalité de ces salles, des contraintes, surtout liées à la présence des organes de sécurité, existent et imposent des précautions à prendre lors des aménagements.
Le règlement du 25 juin 1980 modifié, portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP s'applique pleinement à la galerie des Gobelins.

La sécurité des personnes est assurée par le personnel de l’établissement.

6. Renforcement de la dynamique professionnelle

Un élan à renforcer : le retour d'expérience de l'édition 2025 a souligné le besoin de consolider la dimension professionnelle du Salon. L'édition 2027 prévoit ainsi un développement significatif des temps et des espaces dédiés aux professionnels afin de faire du Salon un véritable levier de rencontres, de mise en réseau et de développement d'opportunités pour l'ensemble de la filière.

Programme professionnel : Afin de renforcer la dimension professionnelle du Salon, l'édition 2027 prévoit le développement d'un programme de trois à quatre journées professionnelles, organisé en complément de l'ouverture au grand public. Ce programme pourra comprendre différents formats favorisant les échanges et la mise en réseau, tels que des tables rondes, conférences, visites commentées, rencontres avec les ensembliers, petits-déjeuners, déjeuners, dîners ou tout autre temps d'échange adapté aux publics professionnels. La possibilité de créer un espace professionnel dédié sera également étudiée afin d'offrir un lieu propice aux rencontres, aux rendez-vous et aux échanges tout au long du Salon.

Publics professionnels ciblés : Une attention particulière sera portée à la mobilisation de professionnels français et internationaux, notamment les architectes d'intérieur, décorateurs, designers, collectionneurs, galeristes, éditeurs, artisans d'art, fabricants, responsables de groupes hôteliers haut de gamme, promoteurs immobiliers, prescripteurs, institutions culturelles, journalistes spécialisés, acheteurs et, plus largement, de l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer au rayonnement des ensembliers et de la scène française des métiers d'art et des arts décoratifs.

7. Programme, espaces complémentaires et catalogue

Le Salon des Nouveaux Ensembliers s'accompagnera d'une programmation culturelle destinée **à renforcer son attractivité** et étendre la réflexion au-delà des espaces présentés.
Certains temps seront organisés dans le cadre des journées professionnelles, tandis que l'essentiel de la programmation se déroulera pendant la période d'ouverture au grand public.

Programmation. A titre indicatif, cette programmation pourra notamment comprendre :

- des tables rondes, destinées aux professionnels et/ou au grand public ;
- des visites commentées du Salon et rencontres avec les ensembliers ;
- des performances et interventions artistiques ;
- des démonstrations type workshop autour des métiers d'art ;
- des remises de prix ;
- des privatisations d'espace pour des partenaires du Salon ou des ensembliers.

Espaces. Outres les zones investies par les ensembliers, le salon pourra abriter :

- un espace dédié au *Laboratoire des pratiques durables*, consacré aux enjeux de l'éco-conception, des matériaux, du réemploi et des pratiques responsables ;
- un espace dédié à la porcelaine de Sèvres ;
- un pop-up store mettant en valeur une sélection d'objets et de créations dont l'installation pourrait être confiée à des tiers ;
- un espace VIP dédié aux professionnels durant toute la durée du Salon qui facilitera les rendez-vous avec les ensembliers ;
- un espace temporaire scénique mis en place pour les tables rondes, performances, remises de prix, etc.

Catalogue : Un catalogue accompagnera le Salon des Nouveaux Ensembliers 2027. Il présentera notamment les ensemblières et ensembliers sélectionnés, leurs projets ainsi que les différents partenaires associés.

8. Itinérance ultérieure

En France et à l'international. Le Salon des Nouveaux Ensembliers a vocation à favoriser la circulation des projets présentés au sein de foires, institutions culturelles, lieux patrimoniaux ou contextes diplomatiques, en France comme à l'international, afin d'en prolonger la visibilité et le rayonnement. Dans cette perspective, les projets sont conçus pour être, dans la mesure du possible, démontables, transportables et ré installables.

Prospection et lien avec les lieux partenaires. Les Manufactures nationales engageront une démarche de prospection auprès de partenaires susceptibles d'accueillir tout ou partie du Salon. Toutefois, aucune itinérance ne peut être garantie à ce stade. Les éventuelles présentations dépendront notamment des opportunités identifiées, de la compatibilité des projets avec les lieux d'accueil et des moyens mobilisables par les structures partenaires.
En cas d'itinérance, les modalités d'organisation, de transport, de montage, d'exploitation et de financement seront définies avec les structures accueillantes concernées.

9. Gouvernance et présentation des parties prenantes du projet

Le Salon des Nouveaux Ensembliers mobilise un écosystème de partenaires publics et privés dont les interventions sont complémentaires.
Les principales parties prenantes du projet sont présentées ci-après afin de préciser leur rôle général et les interactions attendues avec les titulaires des différents lots.
Les missions détaillées relevant de chaque lot sont précisées dans les sections correspondantes du présent cahier des charges.

- **Les Manufactures nationales** : maître d'ouvrage du Salon, elles assurent le pilotage stratégique et institutionnel du projet, la direction artistique, les arbitrages, la validation des principales orientations ainsi que la coordination générale de l'opération, sous la coordination de la Direction déléguée à la création, à la recherche et à la diffusion et de la Direction déléguée au développement, en lien avec les autres départements concernés.
- **Les ensemblières et ensembliers** : conçoivent, produisent et installent leurs espaces en coordination avec les Manufactures nationales et les titulaires des marchés. Ils demeurent responsables de la

conception et de la réalisation de leur projet dans le respect des prescriptions définies par les Manufactures nationales. Ils sont responsables notamment de la scénographie de leur espace.

- **Les mécènes et sponsors** : le Salon est soutenu par des partenaires et mécènes tels que le *19M* et le Fonds AXA pour le Progrès humain. De plus, des mécènes en nature (“partenaires matières”) pourront accompagner le Salon : à titre d'exemple, lors de l'édition 2025, les ensembliers ont pu bénéficier du soutien de Pierre Frey, Lelièvre Paris, les, Peintures Malouinières et Codimat Collection by Carpet Society. Enfin, d'autres partenaires privés contribuent à des projets portés par les Manufactures nationales, qui seront présentés ou valorisés dans le cadre du Salon (par exemple la Fondation Bettencourt Schueller soutient le Laboratoire des pratiques durables, qui sera présenté pendant le Salon).
- **Les prestataires du Salon** : titulaires des différents lots du présent marché ainsi que, le cas échéant, d'autres prestataires missionnés pour accompagner les Manufactures nationales dans la préparation, la production, la communication, le développement du Salon et son exploitation.
- **Les prestataires des Manufactures nationales** : prestataires déjà titulaires d'autres marchés ou contrats intervenant sur certaines fonctions du Salon, notamment la billetterie (par exemple Cultival), l'accueil des publics, le gardiennage, la sécurité, le nettoyage ou la restauration. Les titulaires des différents lots veilleront à assurer une bonne coordination avec ces prestataires lorsque leurs missions le nécessitent, notamment dans le cadre des journées professionnelles, des accueils presse, des privatisations, des événements partenaires, des vernissages ou de tout autre temps fort organisé pendant le Salon.
- **Les partenaires institutionnels** : institutions publiques françaises et étrangères, notamment le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, les ambassades, les collectivités territoriales et les structures susceptibles d'accueillir une itinérance du Salon ou de contribuer à son rayonnement en France et à l'international.

10. Ambitions de l'édition 2027

L'édition 2027 du Salon des Nouveaux Ensembliers vise à renforcer significativement le rayonnement du projet, tant auprès du grand public que des professionnels, et à accroître son impact culturel, économique et international. À titre indicatif, les Manufactures nationales se fixent notamment les ambitions suivantes :

- **présenter 8 à 12 projets** d'ensemblières et ensembliers dans des conditions de production, d'exploitation et de qualité technique exemplaires *(10 projets en 2025)* ;
- **livrer le Salon** dans le respect du calendrier, du budget et du niveau d'exigence attendu, tout en assurant une coordination fluide entre l'ensemble des parties prenantes ;
- maintenir une fréquentation d'environ **1 000 visiteurs par jour** durant une période plus longue, pendant l’exploitation grand public, tout en renforçant la diversité des publics accueillis (professionnels, étudiants, visiteurs internationaux, amateurs et prescripteurs)
- **organiser 2 à 4 journées professionnelles** favorisant les rencontres, les échanges et le développement des réseaux (*pas de programme dédié en 2025 mais des tables rondes et visites)* ;
- **accueillir environ 300 professionnels français et 50 professionnels internationaux**, grâce à une stratégie structurée de visitorat et de développement des réseaux *(première structuration de cette démarche en 2027)* ;
- **réunir journalistes français et internationaux** et consolider les retombées médiatiques du Salon *(60 journalistes présents à la visite de presse en 2025, dont 52 français et 8 internationaux ; 76 retombées presse dont 10 internationales)* ;
- **développer les privatisations, partenariats et activations** afin de renforcer les ressources propres du Salon et les liens avec les entreprises, avec un objectif indicatif d'au moins cinq opérations ;
- **produire un catalogue de référence** et une banque d'images de qualité, destinés à valoriser durablement les ensemblières et ensembliers, les partenaires et les Manufactures nationales, et à accompagner la diffusion du Salon en France comme à l'international ;

- **pérenniser et renforcer la présentation du Laboratoire des pratiques durables** initié en 2025, afin de poursuivre la réflexion et le partage de pratiques autour des enjeux environnementaux liés à la conception, à la production et aux savoir-faire mobilisés dans le cadre du Salon ;
- **valoriser plus largement les savoir-faire** et productions des Manufactures nationales, notamment à travers un espace pouvant être consacré à la porcelaine de Sèvres ;
- accompagner l'organisation d'**itinérances,** afin de prolonger leur visibilité et le rayonnement du Salon en France et à l'international.

11. Calendrier général

a. Calendrier prévisionnel du marché et de préparation du Salon

- novembre 2026 : notification des ensemblières et ensembliers sélectionnés ;
- **23 novembre 2026 à 16h00, heure de Paris** : date limite de remise des offres ;
- du 24 novembre au 11 décembre 2026 : analyse des offres ;
- du 14 au 23 décembre 2026 : phase d'échanges avec les candidats ;
- du 4 au 13 janvier 2027 : analyse des offres finales ;
- **15 janvier 2027 : notification des titulaires ;**
- **janvier – mars 2027** : phase de préconception : clarification des projets des ensemblières et ensembliers, répartition dans l'espace d'exposition, recherche de partenaires pour l'itinérance et arbitrages structurants restant à effectuer ;
- **avril – septembre 2027** : préparation opérationnelle du Salon ;
- **automne 2027** : Salon des Nouveaux Ensembliers – **8 semaines de présentation envisagées**, dont 2 à 4 jours dédiés aux professionnels et aux écoles d'art au début du Salon.

b. Calendrier prévisionnel de montage et d'ouverture du Salon

Ce calendrier est donné à titre indicatif afin de rendre compte de l'enchaînement resserré des opérations dans les jours précédant l'ouverture du Salon. Les candidats sont notamment invités à prendre en compte les délais particulièrement contraints entre la finalisation du montage, les prises de vue, la transmission des photographies, la finalisation du catalogue, son impression et sa livraison.

- **à compter du jeudi 16 septembre 2027 :** mise à disposition prévisionnelle des espaces et début du montage du Salon ;
- **mercredi 6 octobre au soir** : exposition entièrement montée et opérationnelle pour les prises de vue
- **jeudi 7 et vendredi 8 octobre :** séance de prises de vues des espaces
- **mardi 12 octobre 2027 au plus tard** : transmission d'une première sélection de photographies traitées au titulaire du lot Catalogue ;
- **mercredi 13 octobre 2027** : intégration des photographies et finalisation de la maquette du catalogue ;
- **jeudi 14 octobre 2027** : validation de la maquette définitive et du Bon à Tirer (BAT) ;
- **du jeudi 14 au lundi 18 octobre 2027** : impression, façonnage et livraison du catalogue (au plus tard le 18 à 12h00) ;
- **lundi 18 ou mardi 19 octobre 2027** : visite de presse, date à confirmer ;
- **mardi 19 octobre 2027** : vernissage ;
- **à compter du mercredi 20 octobre 2027** : ouverture au public ;
- **du mercredi 20 octobre au dimanche 12 décembre 2027** : ouverture au public et exploitation du Salon – **8 semaines** de présentation ;
- **lundi 13 décembre 2027 - dimanche 9 janvier 2028** : démontage puis éventuelles itinérances.

12. Annexes au CCTP

Le dossier d'annexes au présent CCTP comprend :

- Annexe 1 (commune à tous les lots) – Bilan du Salon des Nouveaux Ensembliers 2025.
- Annexe 2 (commune à tous les lots) – Photographies du Salon des Nouveaux Ensembliers 2025.
- Annexe 3 (Lot 01) – Plans de l'édition 2025 (implantation, élévations et éléments scénographiques de référence).
- Annexe 4 (Lot 01) – Plans techniques de l'édition 2025 (électricité, éclairage et réseaux) – formats PDF et DWG.
- Annexe 5 (lot 01) – Plan de la Galerie des Gobelins

II. LOT 1 – COORDINATION ET PRODUCTION DU SALON

1. Objet du lot et enjeux

Le titulaire intervient comme **producteur délégué** afin d'assurer la préparation, la coordination et la livraison opérationnelle de l'événement, sur la base de la scénographie générale conçue par les Manufactures nationales, dont il assure la production, en garantissant la bonne articulation entre l'ensemble des parties prenantes du projet.

Enjeux :

- **Assurer la bonne préparation et la livraison du Salon** et, le cas échéant, l'exploitation d'évènements ponctuels. Ce lot vise à garantir la bonne préparation, la livraison opérationnelle du Salon des Nouveaux Ensembliers, dont la production de la scénographie générale du Salon, ainsi que, si cette prestation est activée, l'exploitation lors de certains évènements. Cela devra être fait dans le respect du calendrier, du budget, des objectifs fixés par les Manufactures nationales et en intégrant une démarche de production écoresponsable. Il a également pour objectif de décharger les équipes des Manufactures nationales de la conduite opérationnelle du projet afin qu'elles puissent se concentrer sur leurs missions de pilotage, de direction artistique et de validation.
- **Coordonner un projet aux multiples parties prenantes**. Le Salon repose sur un grand nombre d'intervenants (principalement les ensemblières et ensembliers, mais aussi les partenaires, artisans, prestataires, mécènes, autres titulaires des marchés, services des Manufactures nationales, etc.). Contrairement à une exposition classique, une part importante de la production est directement assurée par les ensemblières et ensembliers, qui conçoivent, produisent et en partie installent la scénographie de leur module. L'enjeu du présent lot est donc d'assurer la coordination de ces nombreuses interfaces, d'anticiper les points de friction et de garantir ainsi une livraison cohérente de l'ensemble du Salon.

Objet du lot : un rôle de production déléguée et de coordination générale. Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans la préparation, la production et, le cas échéant, l'exploitation de l'événement, en assurant la coordination des parties prenantes, le suivi opérationnel du projet et la préparation des différentes phases du Salon. Les orientations stratégiques, les validations et les arbitrages demeurent de la responsabilité des Manufactures nationales.

2. Prérequis du titulaire

Il est attendu du titulaire :

- une expérience confirmée dans la production et la coordination d'expositions culturelles d'envergure associant de multiples parties prenantes ;
- une bonne connaissance des métiers, prestataires et contraintes techniques liés à la production d'expositions et d'événements (montage, exploitation, sécurité, logistique, etc.) ;
- une capacité à coordonner simultanément des équipes créatives, des artisans, des entreprises, des partenaires institutionnels et des prestataires techniques ;
- une maîtrise des outils de gestion de projet, de suivi budgétaire et de planification ;
- une bonne maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit.

3. Prestations attendues

a. Coordination générale du projet

Le titulaire assure le pilotage opérationnel du projet. Il veille à la bonne mise en œuvre du Salon, coordonne l'ensemble des parties prenantes et garantit le respect du calendrier, du budget et des orientations définies par les Manufactures nationales.

À ce titre, il est notamment chargé des missions suivantes :

- élaboration et la mise à jour du **rétroplanning** général du projet ;
- **coordination** générale des différents intervenants ;
- préparation et animation des **réunions de pilotage et** de coordination, ainsi que la rédaction des comptes rendus associés ;
- **suivi budgétaire** du projet et la production d'un reporting régulier auprès des Manufactures nationales ;
- un **reporting régulier** sur l'avancement du projet permettant de signaler les points de vigilance proposer des arbitrages, alerter sans délai des Manufactures nationales sur toute difficulté, dérive de calendrier ou de budget susceptible de compromettre la bonne réalisation du projet.
- préparation du **bilan** opérationnel et budgétaire de l'édition 2027.

b. Administration du projet

Le titulaire assure le suivi administratif et financier du projet, en lien avec les Manufactures nationales en effectuant les tâches suivantes :

- suivi **administratif général** du projet ;
- suivi des **contrats** des différents prestataires du Salon, à l'exception des contrats avec les ensemblières et ensembliers, qui seront établis et signés directement par les Manufactures nationales ;
- suivi **financier** du projet et le contrôle des dépenses engagées ;
- suivi des **assurances** nécessaires au projet,

ce, dans le respect des procédures administratives et des échéances fixées.

c. Coordination des ensembliers

Le titulaire est l'interlocuteur privilégié des ensemblières et ensembliers tout au long du projet. Si les ensemblières et ensembliers assurent eux-mêmes la conception et la production de leur ensemble décoratif, et en partie son montage et démontage, le titulaire veille à la bonne coordination de leurs projets avec les Manufactures nationales, les partenaires, les autres prestataires et la production générale du Salon. Il assure un rôle de **guichet unique**, en centralisant les demandes des différentes parties prenantes et en garantissant une communication claire, coordonnée et adaptée avec les équipes sélectionnées.
Cette coordination se fera par plusieurs leviers :

- échange au **quotidien** avec les ensemblières et ensembliers ;
- définition, en lien avec les Manufactures nationales, des principaux **jalons et échéances** du projet (remise des éléments, validations, production, montage et démontage), ainsi que le suivi de leur respect ;
- centralisation, la coordination et le **suivi de l'ensemble des demandes** adressées aux ensemblières et ensembliers (demandes techniques, administratives, de communication, de relations presse, de production, etc.), afin de garantir un interlocuteur unique et une bonne lisibilité du projet ;
- coordination avec les **partenaires** matières, les artisans d'art et les entreprises mobilisés sur les projets ;
- suivi de **l'avancement général** de la production des ensembles décoratifs et l'anticipation des éventuels points de vigilance.

d. Production technique

Le titulaire est responsable de la **livraison technique du Salon dans son ensemble** et de la bonne articulation entre les différents projets et espaces présentés.
Il n'est pas responsable de la conception de la scénographie : la scénographie générale est conçue par les Manufactures nationales ; et la scénographie de chaque ensemble est conçue par chaque ensemblier.

Son intervention s'organise autour de trois composantes complémentaires :

- la **réalisation de la scénographie générale** conçue par les Manufactures nationales (espaces en dehors des zones utilisées par les Ensembliers : par exemple entrée de l'exposition, circulation entre les ensembles, escaliers (hors présentation d'un ensemble à cet endroit le cas échéant). Il s'agit ici de donner forme aux espaces communs du Salon ;
- la réalisation du socle technique des **espaces destinés aux ensemblières et ensembliers et des espaces spécifiques**, afin de permettre d'installer ces propositions dans des espaces techniquement opérationnels ;
- l'**accompagnement** et la coordination techniques des **ensemblières et ensembliers**, depuis la phase de conception technique de leurs projets jusqu'au montage et au démontage.

Le titulaire est **responsable de la livraison technique du Salon** dans son ensemble et de la bonne articulation entre les différents projets présentés.

Le titulaire **mobilise les entreprises, fournisseurs et prestataires nécessaires à la réalisation** des prestations et en assure la consultation, la contractualisation et le pilotage, selon les modalités prévues par les pièces administratives et financières du marché.

Il appartient au titulaire, sur la base du présent CCTP, des documents de consultation et de sa visite du site, de déterminer et de **dimensionner l'ensemble des** moyens humains, matériels et techniques nécessaires à la réalisation complète des prestations. Les quantités et moyens nécessaires à l'atteinte du résultat attendu sont évalués par le titulaire et intégrés dans son prix forfaitaire.

Les ensemblières et ensembliers demeurent responsables de la conception, de la production, du montage et démontage des **éléments spécifiques à leur proposition décorative**. Le titulaire assure quant à lui les infrastructures, équipements et interventions techniques communs définis ci-dessous, ainsi que leur bonne articulation avec les projets des ensemblières et ensembliers, et la remise en état de la Galerie à l'issue du démontage.

La production technique comprend les missions suivantes :

1/ Réalisation de la scénographie générale et des espaces communs
La conception de la **scénographie générale** sera réalisée par les équipes des Manufactures Nationales.
Le titulaire interviendra pour sa **réalisation**.

A noter : la scénographie générale désigne principalement les **espaces communs** et de circulation, ainsi que certains éléments de délimitation des modules des Ensembliers et Ensemblières. Elle comprend l'espace de la boutique ainsi que les éléments généraux de signalétique et d'aménagement nécessaires au fonctionnement du Salon.

Elle est volontairement **limitée par rapport à une scénographie d'exposition classique** et n'a pas vocation à se substituer aux propositions scénographiques développées par les ensemblières et ensembliers, ni aux espaces spécifiques conçus et pilotés directement par les Manufactures nationales, notamment le Laboratoire des pratiques durables (LPD) et un éventuel espace dédié à la porcelaine de Sèvres.

À ce titre, le titulaire assure notamment :

- un **rôle de conseil dans l'organisation générale des espaces**, notamment pour la répartition et l'implantation des ensembles décoratifs sur les différents espaces d'exposition, en lien avec les Manufactures nationales
- les **études techniques,** plans d'exécution et documents nécessaires à la réalisation de la scénographie générale ;

- **la définition des besoins techniques** de la scénographie générale (éclairage, alimentation électrique, audiovisuel, mobilier, signalétique, revêtements et autres équipements communs) ;
- la **réalisation des équipements** techniques nécessaires : cloisons, cimaises, supports, mobilier commun, éclairage, installations électriques, prises et câblages, équipements audiovisuels, connexion et réseau, revêtements et autres équipements communs ;
- la **fabrication**, la fourniture, le transport, l'installation, les réglages et le **démontage** des éléments de scénographie générale ;
- la consultation, la coordination et le pilotage des **fournisseurs** et prestataires nécessaires à leur réalisation ;
- la **coordination** technique des différentes interventions sur le Salon ;
- la réalisation de la **signalétique**, des textes de salle et des éléments graphiques du Salon, sur la base de l'identité visuelle définie par les Manufactures nationales.
- la consultation, la coordination et le **pilotage des entreprises**, fournisseurs et prestataires nécessaires à la réalisation de la scénographie générale ;
- le **démontage** de la scénographie générale et la remise en état du lieu.

S'agissant des **espaces de billetterie, d'accueil du public et de boutique**, le titulaire assure leur aménagement et leur intégration technique dans le Salon, en lien avec Cultival ou tout autre prestataire désigné par les Manufactures nationales. Le mobilier existant est utilisé lorsqu'il est adapté à l'implantation retenue ; le titulaire prévoit, le cas échéant, les adaptations ainsi que la fourniture ou la location et l'installation du mobilier complémentaire nécessaire, selon les besoins validés par les Manufactures nationales.

2/ Réalisation du socle technique et intégration des espaces spécifiques
Le titulaire assure la réalisation du **socle technique nécessaire à l'installation et à l'intégration dans le Salon des projets** des ensemblières et ensembliers ainsi que des espaces spécifiques conçus et pilotés par les Manufactures nationales, notamment le Laboratoire des pratiques durables (LPD) et, le cas échéant, un espace dédié à la porcelaine de Sèvres.

Il intervient à partir des projets et besoins qui lui sont transmis et validés par les Manufactures nationales et veille à leur bonne articulation avec la scénographie générale, les circulations et les équipements communs du Salon.

Ce socle comprend notamment :
- la fourniture et la pose des **cloisons, cimaises, supports et autres éléments constructifs courants** nécessaires à la délimitation et à l'aménagement des espaces ;
- les **installations électriques**, notamment alimentations, prises, câblages, raccordements, réservations, percements et dispositifs de dissimulation des câbles ;
- la fourniture, l'installation et le réglage de **l'éclairage courant**, notamment les spots nécessaires à la mise en lumière des espaces ;
- les travaux courants de préparation et de **finition des supports** (cloisons, cimaises, etc.), afin de les livrer propres et prêts à recevoir les finitions ou revêtements spécifiques prévus par les ensemblières et ensembliers. Les peintures, revêtements, habillages et finitions décoratives propres à chaque projet restent à la charge des ensemblières et ensembliers ;
- les **dispositifs d'accrochage, supports et équipements techniques courants** nécessaires à l'installation des projets ;
- les raccordements aux **équipements et réseaux communs** du Salon lorsque ceux-ci sont nécessaires ;
- la **coordination des interfaces techniques** entre ces différents projets, la scénographie générale et les autres interventions réalisées dans le Salon ;
- le **démontage** de ce socle et la remise en état du lieu.

Les ensembliers et ensemblières assurent pour leur part la production et l'installation et le démontage des éléments spécifiques à leur proposition : mobilier, objets, œuvres, luminaires spécifiques, textiles, papiers peints, revêtements ou finitions particulières et, plus généralement, les éléments décoratifs ou techniques propres à leur projet.

Pour le **Laboratoire des pratiques durables et l'éventuel espace dédié à la porcelaine de Sèvres**, la conception, la scénographie et la production des éléments spécifiques sont pilotées directement par les Manufactures nationales. Le titulaire du présent lot n'en assure pas la conception scénographique : son intervention porte sur leur intégration technique dans le Salon, la réalisation du socle technique relevant du présent marché et la coordination des interfaces avec la scénographie générale et les équipements communs.
Les besoins particuliers dépassant le socle technique courant défini ci-dessus sont identifiés par le titulaire et soumis à l'arbitrage préalable des Manufactures nationales.

3/ Accompagnement et coordination des ensembliers pour la réalisation, le montage et le démontage des modules
Le titulaire accompagne les ensemblières et ensembliers dans la préparation technique et l'installation de leurs projets et assure l'interface avec les Manufactures nationales.

À ce titre, il assure notamment :

- un **rôle de conseil technique auprès des ensemblières et ensembliers** afin de garantir la compatibilité de leurs installations avec les contraintes du site, les exigences réglementaires, les règles de sécurité et les interfaces avec la scénographie générale, pendant la phase de conception technique des modules par les ensembliers et ensembliers ;
- l'établissement et le suivi d'un **calendrier** de conception et production des modules par les ensemblières et ensembliers ;
- un rôle **d'interface** entre les ensemblières et ensembliers d'une part, et les équipes des Manufactures nationales d'autre part, afin de centraliser les questions, signaler les éventuels points de vigilance ;
- la mise à disposition d'une **équipe technique** pendant les phases de montage et de démontage afin d'assurer la manutention, l'assistance technique et l'accompagnement des ensemblières et ensembliers dans l'installation et le démontage de leurs projets ;
- la **coordination technique** des interventions des ensemblières et ensembliers, de leurs prestataires techniques et des autres entreprises intervenant sur le Salon ;
- le **contrôle de la conformité** des installations aux exigences techniques, réglementaires, de sécurité et d'accessibilité, ainsi que la participation aux visites techniques et, le cas échéant, aux commissions de sécurité.;
- **la supervision des opérations de démontage** des espaces des ensemblières et ensembliers et de leurs prestataires, en s'assurant de leur bonne exécution et du respect du calendrier ;
- le **contrôle de la remise en état** de l'ensemble des espaces à l'issue du démontage. Le titulaire s'assure que les éventuelles reprises nécessaires sont réalisées par les intervenants concernés et demeure responsable, vis-à-vis des Manufactures nationales, de la bonne restitution des espaces.

4/ Mise en service et maintenance pendant les deux premières semaines d'ouverture
Le titulaire assure un suivi renforcé du Salon durant les deux premières semaines d'exploitation, afin de garantir la bonne présentation et le **bon fonctionnement** de la scénographie générale, des espaces communs et des modules des ensemblières et ensembliers.

Cette mission comprend notamment :

- le **suivi de la scénographie générale et des modules des ensemblières et ensembliers** ;
- les **réglages, la maintenance** légère et les ajustements nécessaires à la bonne présentation du Salon ;

- la **coordination** des interventions avec les ensemblières et ensembliers ainsi que les différents prestataires concernés ;
- l'**information régulière des Manufactures** nationales sur les difficultés rencontrées et les actions engagées.

e. Assurances

Le titulaire devra disposer des assurances nécessaires couvrant **sa responsabilité** ainsi que l**es espaces communs**, installations, équipements et éléments scénographiques relevant de son périmètre d'intervention, pendant les phases de montage, d'exploitation et de démontage du Salon.

Cette couverture n'inclut pas les pièces, œuvres, mobiliers, objets et autres éléments présentés par les ensemblières et ensembliers dans leurs espaces, dont l'assurance ne relève pas du titulaire du présent lot.

f. Production des journées professionnelles et de la programmation culturelle

La conception, le pilotage et le suivi de la programmation culturelle et de ses intervenants relèvent des Manufactures nationales, notamment de la Direction des publics.
Le titulaire du présent lot en assure la **production et la mise en œuvre technique,** logistique et opérationnelle, en veillant à sa faisabilité, à son intégration dans le calendrier général et à sa bonne articulation avec les autres composantes du Salon.

Concernant spécifiquement les journées professionnelles, les Manufactures nationales conservent les arbitrages éditoriaux, en lien avec le titulaire du lot 2, chargé de contribuer à leur conception. Le titulaire du présent lot en assure la production et la mise en œuvre opérationnelle dans les mêmes conditions.

À titre indicatif, l'édition 2025 a comporté 6 tables rondes, une performance organisée sur deux créneaux et 2 performances-visites, auxquels se sont ajoutés différents temps de visites et de médiation. Pour permettre le dimensionnement des moyens nécessaires, les candidats retiendront pour 2027 une hypothèse de programmation augmentée d'environ 25 % par rapport à l'édition 2025. Une partie des tables rondes et rencontres sera concentrée sur les journées professionnelles prévues en début de Salon ; des temps de programmation pourront également être organisés pendant la période d'ouverture au grand public, notamment les week-ends.

La production des journées professionnelles et de la programmation culturelle comprend notamment :
- la **préparation opérationnelle** des tables rondes, conférences, performances et autres temps forts, dans le respect du **planning** général des journées professionnelles et de la programmation culturelle, élaboré par les Manufactures nationales et le titulaire du lot 2 ;
- la fourniture et l'installation des **équipements** nécessaires à la tenue des temps de programmation (mobilier, équipements audiovisuels, signalétique, etc.) ;
- la préparation **d'autres temps éventuels** qui pourraient être prévus au programme (ex : remise de prix) ;
- l'identification, l'anticipation et la coordination de l'ensemble des **besoins techniques**, logistiques et humains liés à la programmation.

Les **rémunérations, cachets, droits et éventuels frais de déplacement** et d'hébergement des artistes, intervenants et contributeurs de la programmation sont pris en charge directement par les Manufactures nationales et ne sont pas compris dans le prix du présent lot. Le titulaire du lot 1 assure la production technique, logistique et opérationnelle de ces temps de programmation.

La gestion des **inscriptions des participants est assurée directement par les Manufactures nationales**, en lien avec leur prestataire de billetterie. Le titulaire prend en compte les informations qui lui sont transmises pour l'organisation opérationnelle des journées professionnelles.

g. Coordination des privatisations et autres évènements d'hospitalités

Le titulaire assure la coordination des événements organisés dans le cadre de la manifestation. En lien avec les Manufactures nationales et les autres prestataires concernés, il veille à leur bonne **intégration dans le calendrier général du projet,** à l'identification des besoins et à leur coordination avec les autres composantes du Salon.
La mise en œuvre opérationnelle de ces événements lors de l'exploitation (privatisation, vernissage, petits déjeuners, dîners, etc.) ne dépend pas du titulaire.

Cette mission comprend notamment :

- la **prise en compte des besoins** exprimés par les Manufactures nationales et les autres prestataires dans l'organisation générale du Salon ;
- **l'identification et l'anticipation des besoins techniques**, logistiques et organisationnels liés à ces événements ;
- **l'intégration de ces événements dans le planning général** du projet et leur coordination avec les autres composantes du Salon ;
- **l'alerte** des Manufactures nationales en cas de difficulté ou d'arbitrage nécessaire.

h. Exploitation technique lors d'événements ponctuels (option)

Cette prestation fera l'objet d'un chiffrage par Bordereau de Prix Unitaire (BPU) et pourra être activée, en tout ou partie, par les Manufactures nationales, en fonction des besoins.

L'**exploitation générale du Salon demeure assurée par les Manufactures nationales**, en lien avec leurs prestataires habituels. Elles assurent notamment le pilotage de l'ouverture et de la fermeture des espaces, le suivi courant des espaces et des équipements, ainsi que l'organisation et la coordination opérationnelle des événements, hospitalités, activations et privatisations organisés pendant la durée du Salon.

Les Manufactures nationales assurent également la **coordination générale des prestataires mobilisés pendant l'exploitation**, notamment pour l'accueil, la sécurité, le nettoyage, la restauration ou toute autre prestation nécessaire au fonctionnement du Salon, ainsi que le suivi de la programmation et des intervenants.

La présente option vise uniquement à permettre aux Manufactures nationales de mobiliser, lorsque nécessaire, un **renfort technique ponctuel pour certains événements organisés dans le cadre du Salon,** notamment nocturnes, événements privés en dehors des horaires habituels d'ouverture, performances artistiques, vernissage, privatisations ou autres événements nécessitant une présence technique spécifique.

En cas d'activation, la prestation comprend notamment :

- la mise à disposition d'une **équipe de coordination et de régie technique**, dimensionnée en fonction de la nature, de la durée et de la jauge de l'événement ;
- **l'installation et le démontage** des éventuels dispositifs techniques complémentaires nécessaires à l'événement ;
- la **régie et l'assistance techniques** nécessaires à son bon déroulement ;
- la coordination avec les **différents services des Manufactures nationales** (régie technique, service des publics, service des partenariats, etc.) ainsi qu'avec les prestataires mobilisés pour l'accueil, la sécurité, le nettoyage, la restauration ou toute autre prestation d'exploitation
- **l'astreinte technique** pendant l'événement, lorsque celle-ci est nécessaire.

i. Écoconception et développement durable

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans la mise en œuvre d'une **démarche de production écoresponsable** à toutes les étapes du projet. Il veille à intégrer les enjeux environnementaux dans les choix

techniques, logistiques et organisationnels, dans le respect des contraintes de qualité, de sécurité et de calendrier.

Cette mission comprend notamment :

- la recherche de solutions favorisant le **réemploi**, la réutilisation et la mutualisation des matériaux, du mobilier, des cimaises, des équipements techniques et des éléments scénographiques ;
- le recours, lorsque cela est pertinent, à des **matériaux à faible impact** environnemental ;
- **l'optimisation des transports**, des livraisons et de la logistique, en privilégiant notamment les approvisionnements de proximité, la mutualisation des flux et les modes de transport les moins émissifs lorsque cela est possible ;
- l'anticipation de la **seconde vie des matériaux** et équipements à l'issue du Salon.

4. Livrables

Le titulaire remettra aux Manufactures nationales les livrables nécessaires au pilotage et au suivi du projet. Ceux-ci comprennent notamment :

- un **rétroplanning** général du projet, mis à jour régulièrement ;
- un **budget** prévisionnel consolidé, ainsi que ses mises à jour et tableaux de suivi ;
- des **tableaux de bord** permettant le suivi de l'avancement du projet et l'identification des points de vigilance ;
- **les comptes rendus** des réunions de pilotage et de coordination ;
- les **plannings détaillés** des opérations de montage, de démontage, des interventions des différents prestataires et, le cas échéant, de l'exploitation ;
- les **plans d'implantation** et documents de coordination technique nécessaires à la réalisation du Salon, en lien avec les différents intervenants ;
- les plans d'exécution et **plans définitifs de la scénographie** générale ;
- les **fiches techniques**, feuilles de route, conducteurs et autres documents d'exploitation nécessaires à la production du Salon, de la programmation culturelle et des événements ;
- les **documents préparatoires** relatifs à la programmation culturelle, aux événements et aux hospitalités permettant d'anticiper l'exploitation ;
- un **bilan opérationnel et budgétaire de l'édition 2027**, accompagné de recommandations pour les éditions suivantes.

5. Organisation des échanges

Le titulaire désignera un **chef de projet**, interlocuteur privilégié des Manufactures nationales pendant toute la durée du marché. Il sera responsable de la coordination générale des prestations relevant du présent lot et veillera à assurer la continuité du suivi du projet. Il pourra être épaulé par une équipe mandatée par le titulaire.

L'organisation du projet comprendra notamment :

- une **réunion de lancement du marché**, organisée à l'issue de sa notification, afin de préciser les modalités de collaboration, les livrables attendus, les circuits de validation et le calendrier général du projet ;
- des **réunions régulières de pilotage**, organisées avec les Manufactures nationales afin de suivre l'avancement du projet, les points de vigilance et les arbitrages à réaliser ;
- des **réunions de coordination opérationnelle**, associant selon les besoins les ensemblières et ensembliers, les titulaires des autres lots, les partenaires et les différents prestataires ;
- des **réunions techniques** dédiées à la préparation des différentes phases du projet (production, montage, exploitation, démontage) ;
- la préparation des ordres du jour, la rédaction et la diffusion des comptes rendus de réunion ;

- un **reporting régulier**, comprenant notamment les tableaux de suivi, les points de vigilance et les propositions d'arbitrage.

III. Développement professionnel - Eléments communs introductifs aux lots 2 à 6

1. Objet des lots et enjeux

Ces lots sont dédiés au développement des relations entre le Salon des Nouveaux Ensembliers et les acteurs du monde professionnel et économique, afin de renforcer son **rayonnement, son attractivité** et, à long terme, celle plus globale des Manufactures nationales et des professionnels des métiers d'art et du design français.

Chaque lot est spécifiquement dédié aux liens avec les acteurs d'un **territoire spécifique.**

Enjeux : L'édition 2025 a attiré des professionnels mais il n'existait pas de programme ou de journées dédiées. En 2027, il s'agit de déployer une stratégie plus claire pour renforcer le visitorat professionnel. Les enjeux sont triples :

- **Faire du Salon un levier de rayonnement** des Manufactures nationales auprès du secteur économique, en valorisant les projets des ensemblières et ensembliers sélectionnés, les savoir-faire des maisons d'art. Il s'agit de créer des rencontres avec les acteurs des secteurs pouvant avoir recours à leurs savoir-faire (architectes d'intérieur, collectionneurs, éditeurs, groupes hôteliers, prescripteurs, etc.).
- **Renforcer la notoriété et la visibilité plus globale des Manufactures nationales** auprès de ces réseaux professionnels nationaux et internationaux, en profitant de l'attractivité du Salon pour faire découvrir plus largement leurs missions, leurs savoir-faire, leurs programmes et leurs autres activités.
- **Créer un réseau de partenaires stratégiques internationaux** : partenaires institutionnels ou techniques, possibles mécènes, relais d'opinion, etc. Ces partenariats ont vocation à bénéficier à l'édition en cours, aux éditions futures du Salon et, plus largement, aux autres programmes portés par les Manufactures nationales.

Objet des lots 2 à 6 : Les présents lots ont pour objet d'accompagner les Manufactures nationales dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de visitorat professionnel sur son territoire. Le (ou les titulaires) identifie les acteurs prioritaires, mobilise son réseau afin de rendre leur venue effective au Salon et contribue à l'organisation de rencontres et de visites professionnelles.

A noter :

- Les journées professionnelles sont coordonnées par le titulaire du lot France, auquel les autres titulaires apportent leur concours et peuvent proposer des parcours ou rencontres ciblés.
- Les candidats sont autorisés à candidater à un ou plusieurs lots, en fonction de leur connaissance des territoires concernés et de leur capacité à y mobiliser un réseau professionnel qualifié.
- Les frais de déplacement des professionnels invités ne sont pas pris en charge dans le cadre du présent marché.

2. Prérequis du ou des titulaires

Il est attendu du ou des titulaires :

- une **expérience confirmée** dans la mobilisation de visiteurs professionnels qualifiés à l'occasion d'événements culturels, économiques ou commerciaux ;
- un **réseau** professionnel établi sur le territoire concerné et la capacité à l'activer afin de favoriser la venue de professionnels au Salon ;
- une aptitude à **identifier et mobiliser les relais,** prescripteurs et acteurs économiques pertinents en lien avec les objectifs des Manufactures nationales ;

- une capacité à **travailler en coordination** avec les Manufactures nationales, le titulaire du lot France et les autres titulaires du marché ;
- une bonne connaissance de **l'écosystème** du design, de l'architecture d'intérieur, des métiers d'art et de la création contemporaine t ;
- une bonne maîtrise de **l'anglais**, à l'oral comme à l'écrit.

3. Organisation des échanges

Chaque titulaire désignera un ou une chef.fe de projet, qui constituera **l'interlocuteur privilégié** des Manufactures nationales et des titulaires des autres lots pendant toute la durée du marché.

L'organisation du projet comprendra notamment :

- une **réunion de lancement** organisée à l'issue de la notification du marché afin de préciser les modalités de collaboration, les livrables attendus et le calendrier prévisionnel ;
- des **réunions régulières de suivi** avec les Manufactures nationales afin de faire un point sur l'avancement des différentes missions, les échéances à venir et les éventuels arbitrages ;
- des **réunions de coordination, selon les besoins,** avec le titulaire du lot 1, les autres titulaires, les partenaires ou les prestataires concernés ;
- des **échanges réguliers** (courriels, visioconférences ou appels téléphoniques) permettant d'assurer le suivi courant des actions, le partage d'informations et la préparation des différentes échéances ;
- un **reporting** régulier auprès des Manufactures nationales, comprenant notamment le suivi des actions engagées, les points de vigilance et les propositions d'évolution du dispositif.

IV. LOT 2 — Développement professionnel - France

1. Objet du lot

En plus des éléments communs aux lots relatifs au développement professionnel et portant principalement la capacité à mobiliser le renforcer le **visitorat professionnel**, le titulaire du lot relatif au territoire français assure également, en lien avec les Manufactures nationales, la conception et la **coordination des journées professionnelles du Salon**.

2. Prérequis du titulaire

En plus des prérequis listés dans les éléments communs aux lots relatifs au développement professionnel, le titulaire doit pouvoir attester d'une **expérience dans l'organisation de journées professionnelles**, de rencontres BtoB, de programmes de networking ou d'événements destinés à des publics professionnels.

3. Prestations attendues

a. Définition de la stratégie, développement et suivi du visitorat professionnel français

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans la définition et la mise en œuvre d'une stratégie visant à **développer et qualifier le visitorat professionnel** français du Salon. Il identifie les publics, secteurs, réseaux et relais prioritaires et met en œuvre les actions nécessaires pour favoriser leur venue et leur participation au Salon.

Cette mission comprend notamment :

- la définition, en lien avec les Manufactures nationales, des **publics cibles et secteurs prioritaires** à mobiliser (architecture d'intérieur, décoration, hôtellerie, immobilier, prescripteurs, collectionneurs, éditeurs, etc.). Il s'agit d'identifier les professionnels français ainsi que les professionnels étrangers susceptibles d'être présents en France pendant le Salon ;
- l'identification, la qualification et la consolidation des **listes d'invités** ;

- la définition et la mise en œuvre d'une **stratégie de mobilisation**, incluant la préparation et le suivi des invitations, les relances et la mobilisation des réseaux professionnels ;
- la préparation et le **suivi des invitations**, des inscriptions et les **relances** nécessaires afin de favoriser la venue des professionnels au Salon ;
- l'accueil et **l'accompagnement des professionnels** lors de leur venue au Salon ;
- la coordination des **parcours** de visite des professionnels invités ;
- la transmission et la mise à jour des listes **d'invités** et de contacts selon les modalités et outils définis par les Manufactures nationales ;
- le suivi du visitorat professionnel et l'élaboration d'un **bilan quantitatif et qualitatif** des actions menées.

Les frais de déplacement et d'hébergement des professionnels invités ne sont pas pris en charge dans le cadre du présent marché et demeurent à leur charge.

Les arbitrages stratégiques et les relations institutionnelles demeurent de la responsabilité des Manufactures nationales.

b. Conception et préparation des journées professionnelles

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans la **conception et la préparation des journées professionnelles du Salon**, destinées à favoriser les rencontres entre les professionnels invités, les ensemblières et ensembliers sélectionnés et les Manufactures nationales.

En lien avec les Manufactures nationales, qui conservent les arbitrages éditoriaux, il élabore le programme et coordonne sa préparation avec le titulaire du lot 1, chargé de sa mise en œuvre opérationnelle.

Cette mission comprend notamment :

- la préparation, en lien avec les Manufactures nationales, du **programme des journées professionnelles et des différents formats de rencontres** professionnelles (tables rondes, visites, rendez-vous, petits-déjeuners, déjeuners, etc.), comprenant notamment des propositions de formats, d'intervenants et de déroulés ;
 En d'autres termes, le présent lot ne comprend pas la direction éditoriale ou artistique des contenus, qui demeure de la responsabilité des Manufactures nationales, ni la production opérationnelle des journées professionnelles, assurée par le titulaire du lot 1 ;
- la proposition de **thématiques, intervenants et contributeurs**, ainsi que la préparation des déroulés ;
- la conception de **parcours et temps de rencontres** adaptés aux différents profils de professionnels mobilisés ;
- la réflexion sur la création, le fonctionnement et l'animation éventuelle d'un ou plusieurs **espaces professionnels** pendant le Salon ;
- l'identification et la transmission au titulaire du lot n°1 des **besoins techniques, logistiques et organisationnels** nécessaires à la mise en œuvre des journées professionnelles ;
- la **coordination** de leur préparation avec les Manufactures nationales et le titulaire du lot n°1.

4. Livrables

Le titulaire remettra aux Manufactures nationales les livrables nécessaires au pilotage et à la mise en œuvre des prestations relevant du présent lot.
Les principaux livrables attendus sont les suivants :

- u**ne note exposant la stratégie de développement** professionnel, précisant notamment les publics cibles, les secteurs prioritaires, les objectifs poursuivis et les modalités proposées pour le développement du visitorat professionnel ;

- une **liste qualifiée des professionnels**, réseaux et structures que le titulaire prévoit de mobiliser et d'inviter au Salon ;
- un **plan d'actions** pour renforcer le visitorat professionnel, comprenant un calendrier prévisionnel et un budget associé à chaque action ;
- le **programme des journées professionnelles**, comprenant les formats proposés, les intervenants pressentis, les besoins identifiés et le calendrier prévisionnel ;
- un **tableau de suivi des invitations,** des inscriptions et de la participation des professionnels, mis à jour pendant toute la préparation du Salon ;
- une **synthèse des besoins techniques, logistiques et organisationnels** liés aux journées professionnelles et aux autres temps professionnels organisés pendant le Salon, comprenant les plannings prévisionnels et les éléments nécessaires à leur préparation par le titulaire du lot 1 ;
- une **base de données des contacts professionnels qui seront venus** au Salon, structurée et remise dans un format exploitable par les Manufactures nationales. Elle devra comprendre à minima les informations suivantes sur chaque professionnel : nom, prénom, entreprise, fonction, adresse mail, adresse postale.
- une note identifiant les principaux acteurs, lieux et événements susceptibles de constituer des **opportunités d'itinérance** pour les projets présentés ;
- **un bilan quantitatif et qualitatif** du visitorat professionnel français et des journées professionnelles, comprenant notamment les profils présents, les secteurs représentés, la fréquentation, les retours des participants, les éventuelles opportunités identifiées (partenariats, mécénat, itinérances), l'analyse des résultats et des recommandations pour les éditions suivantes.

Les modèles, le niveau de détail, les formats de remise et le calendrier de production des livrables seront définis avec les Manufactures nationales lors de la réunion de lancement du marché.

5. Organisation des échanges

En complément des dispositions communes aux lots relatifs au développement professionnel, le titulaire du présent lot travaille en lien avec les Manufactures nationales, qui assurent la coordination générale des différents lots géographiques et la circulation des informations nécessaires entre leurs titulaires.

À ce titre, le titulaire assure notamment :

- la transmission régulière aux Manufactures nationales des **informations** utiles relatives au visitorat professionnel français ;
- la participation, à la demande des Manufactures nationales, aux **réunions communes** avec les autres titulaires ;
- la mise à jour des **outils de suivi** relatifs à son périmètre ;
- la coordination de la préparation des **journées professionnelles** avec les Manufactures nationales et le titulaire du lot 1, chargé de leur mise en œuvre opérationnelle.

V. LOT 3 – Développement professionnel – États-Unis (Côte Est)

Pour les dispositions communes relatives à l'objet du lot, aux prérequis du titulaire et à l'organisation des échanges, il convient de se reporter à la partie III « Développement professionnel – Éléments communs introductifs aux lots 2 à 6 ». Les dispositions ci-après sont spécifiques au présent lot.

1. Prestations attendues

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans le développement du visitorat professionnel sur le territoire de la Côte Est des États-Unis. Il identifie les acteurs prioritaires, mobilise son réseau afin de

favoriser leur venue au Salon et contribue à l'organisation de rencontres entre les professionnels invités, les ensemblières et ensembliers sélectionnés ainsi que les Manufactures nationales.
Compte tenu du budget limité, le titulaire propose une stratégie de mobilisation ciblée, concentrée sur les secteurs et les territoires présentant le plus fort potentiel. Une attention particulière est notamment attendue sur les réseaux professionnels de certaines villes telles que **New York et Miami,** ainsi que, le cas échéant, de Boston ou de Washington D.C. Ces territoires constituent les priorités identifiées par les Manufactures nationales.
Les candidats sont invités à proposer, en complément, d'autres zones ou réseaux qu'ils estimeraient stratégiques au regard de leur connaissance du territoire.

Cette mission comprend notamment :

- **l'identification des secteurs, des réseaux**, des relais professionnels et des acteurs économiques prioritaires à mobiliser sur le territoire concerné ;
- l'identification, la qualification et la **consolidation des listes** d'invités ;
- la **mobilisation** des réseaux professionnels et les relances nécessaires afin de favoriser la venue des professionnels au Salon ;
- la préparation et le **suivi** des invitations, des inscriptions et des rendez-vous professionnels ;
- la proposition de **parcours** de visite ou de rencontres adaptés aux professionnels mobilisés ;
- la **coordination** avec le titulaire du lot France afin d'intégrer les professionnels invités dans le programme des journées professionnelles et de partager les informations utiles au suivi du visitorat ;
- éventuellement, l'identification de lieux, d'événements, de foires, de salons, d'institutions ou d'autres acteurs susceptibles d'accueillir tout ou partie du Salon dans le cadre d'une **itinérance**.
- le **suivi des actions** menées et la transmission d'un bilan aux Manufactures nationales et au titulaire du lot France.

Les frais de déplacement et d'hébergement des professionnels invités ne sont pas pris en charge dans le cadre du présent marché et sont donc à leur charge.

2. Livrables

Le titulaire remettra aux Manufactures nationales les livrables nécessaires au suivi des prestations relevant du présent lot.

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

- une **note** présentant les secteurs, réseaux et publics prioritaires identifiés sur le territoire concerné ainsi que les actions de mobilisation proposées pour leur venue au Salon ;
- **une liste** qualifiée des professionnels, réseaux et structures que le titulaire prévoit d'i**nviter au Salon ;**
- une **liste qualifiée des contacts**, réseaux, relais professionnels et partenaires qui seront venus lors du Salon, remise dans un format exploitable par les Manufactures nationales. Elle devra comprendre à minima les informations suivantes sur chaque professionnel : nom, prénom, entreprise, fonction, adresse mail, adresse postale ;
- un **tableau de suivi des invitations**, des inscriptions et de la participation des professionnels invités ;
- une courte note listant les acteurs pertinents à solliciter pour explorer des possibilités d'**itinérance ;**
- un **bilan** quantitatif et qualitatif des actions menées, comprenant notamment les résultats obtenus, les opportunités identifiées (partenariats, mécénat, itinérances) et des recommandations pour les éditions suivantes.

VI. LOT 4 – Développement professionnel – États-Unis (Côte Ouest)

Pour les dispositions communes relatives à l'objet du lot, aux prérequis du titulaire et à l'organisation des échanges, il convient de se reporter à la partie III « Développement professionnel – Éléments communs introductifs aux lots 2 à 6 ». Les dispositions ci-après sont spécifiques au présent lot.

1. Prestations attendues

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans le développement du visitorat professionnel sur le territoire de la Côte Ouest des États-Unis. Il identifie les acteurs prioritaires, mobilise son réseau afin de favoriser leur venue au Salon et contribue à l'organisation de rencontres entre les professionnels invités, les ensemblières et ensembliers sélectionnés ainsi que les Manufactures nationales.

Compte tenu du budget limité, le titulaire propose une stratégie de mobilisation ciblée, concentrée sur les secteurs et les territoires présentant le plus fort potentiel. Une attention particulière est notamment attendue sur les réseaux professionnels de **Los Angeles et de San Francisco** (Bay Area), ainsi que, le cas échéant, de Seattle. Ces territoires constituent les priorités identifiées par les Manufactures nationales.
Les candidats sont invités à proposer, en complément, d'autres zones ou réseaux qu'ils estimeraient stratégiques au regard de leur connaissance du territoire.

Cette mission comprend notamment :

- **l'identification des secteurs, des réseaux**, des relais professionnels et des acteurs économiques prioritaires à mobiliser sur le territoire concerné ;
- l'identification, la qualification et la **consolidation des listes** d'invités ;
- la **mobilisation** des réseaux professionnels et les relances nécessaires afin de favoriser la venue des professionnels au Salon ;
- la préparation et le **suivi** des invitations, des inscriptions et des rendez-vous professionnels ;
- la proposition de **parcours** de visite ou de rencontres adaptés aux professionnels mobilisés ;
- la **coordination** avec le titulaire du lot France afin d'intégrer les professionnels invités dans le programme des journées professionnelles et de partager les informations utiles au suivi du visitorat ;
- éventuellement, l'identification de lieux, d'événements, de foires, de salons, d'institutions ou d'autres acteurs susceptibles d'accueillir tout ou partie du Salon dans le cadre d'une **itinérance** ;
- le **suivi des actions** menées et la transmission d'un bilan aux Manufactures nationales et au titulaire du lot France.

Les frais de déplacement et d'hébergement des professionnels invités ne sont pas pris en charge dans le cadre du présent marché et sont donc à leur charge.

2. Livrables

Le titulaire remettra aux Manufactures nationales les livrables nécessaires au suivi des prestations relevant du présent lot.

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

- une **note** présentant les secteurs, réseaux et publics prioritaires identifiés sur le territoire concerné ainsi que les actions de mobilisation proposées pour leur venue au Salon ;
- **une liste** qualifiée des professionnels, réseaux et structures que le titulaire prévoit d'i**nviter au Salon ;**
- une **liste qualifiée des contacts**, réseaux, relais professionnels et partenaires qui seront venus lors du Salon, remise dans un format exploitable par les Manufactures nationales. Elle devra comprendre

à minima les informations suivantes sur chaque professionnel : nom, prénom, entreprise, fonction, adresse mail, adresse postale ;
- un **tableau de suivi des invitations**, des inscriptions et de la participation des professionnels invités ;
- une courte note listant les acteurs pertinents à solliciter pour explorer des possibilités d'**itinérance ;**
- un **bilan** quantitatif et qualitatif des actions menées, comprenant notamment les résultats obtenus, les opportunités identifiées (partenariats, mécénat, itinérances) et des recommandations pour les éditions suivantes.

VII. LOT 5 – Développement professionnel – Asie

Pour les dispositions communes relatives à l'objet du lot, aux prérequis du titulaire et à l'organisation des échanges, il convient de se reporter à la partie III « Développement professionnel – Éléments communs introductifs aux lots 2 à 6 ». Les dispositions ci-après sont spécifiques au présent lot.

1. Prestations attendues

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans le développement du visitorat professionnel sur le territoire asiatique. Il identifie les acteurs prioritaires, mobilise son réseau afin de favoriser leur venue au Salon et contribue à l'organisation de rencontres entre les professionnels invités, les ensemblières et ensembliers sélectionnés ainsi que les Manufactures nationales.

Compte tenu du budget limité, le titulaire propose une stratégie de mobilisation ciblée, concentrée sur les secteurs et les territoires présentant le plus fort potentiel. Une attention particulière est notamment attendue sur les réseaux professionnels en **Chine** (notamment Shanghai et Hong Kong), en **Corée et au Japon**. Ces territoires constituent les priorités identifiées par les Manufactures nationales.
Les candidats sont invités à proposer, en complément, d'autres zones ou réseaux qu'ils estimeraient stratégiques au regard de leur connaissance du territoire.

Cette mission comprend notamment :
- **l'identification des secteurs, des réseaux**, des relais professionnels et des acteurs économiques prioritaires à mobiliser sur le territoire concerné ;
- l'identification, la qualification et la **consolidation des listes** d'invités ;
- la **mobilisation** des réseaux professionnels et les relances nécessaires afin de favoriser la venue des professionnels au Salon ;
- la préparation et le **suivi** des invitations, des inscriptions et des rendez-vous professionnels ;
- la proposition de **parcours** de visite ou de rencontres adaptés aux professionnels mobilisés ;
- la **coordination** avec le titulaire du lot France afin d'intégrer les professionnels invités dans le programme des journées professionnelles et de partager les informations utiles au suivi du visitorat ;
- éventuellement, l'identification de lieux, d'événements, de foires, de salons, d'institutions ou d'autres acteurs susceptibles d'accueillir tout ou partie du Salon dans le cadre d'une **itinérance** ;
- le **suivi des actions** menées et la transmission d'un bilan aux Manufactures nationales et au titulaire du lot France.

Les frais de déplacement et d'hébergement des professionnels invités ne sont pas pris en charge dans le cadre du présent marché et sont donc à leur charge.

2. Livrables

Le titulaire remettra aux Manufactures nationales les livrables nécessaires au suivi des prestations relevant du présent lot.

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

- une **note** présentant les secteurs, réseaux et publics prioritaires identifiés sur le territoire concerné ainsi que les actions de mobilisation proposées pour leur venue au Salon ;
- **une liste** qualifiée des professionnels, réseaux et structures que le titulaire prévoit d'i**nviter au Salon ;**
- une **liste qualifiée des contacts**, réseaux, relais professionnels et partenaires qui seront venus lors du Salon, remise dans un format exploitable par les Manufactures nationales. Elle devra comprendre à minima les informations suivantes sur chaque professionnel : nom, prénom, entreprise, fonction, adresse mail, adresse postale ;
- un **tableau de suivi des invitations**, des inscriptions et de la participation des professionnels invités ;
- une courte note listant les acteurs pertinents à solliciter pour explorer des possibilités d'**itinérance ;**
- un **bilan** quantitatif et qualitatif des actions menées, comprenant notamment les résultats obtenus, les opportunités identifiées (partenariats, mécénat, itinérances) et des recommandations pour les éditions suivantes.

VIII.LOT 6 – Développement professionnel – Moyen-Orient

Pour les dispositions communes relatives à l'objet du lot, aux prérequis du titulaire et à l'organisation des échanges, il convient de se reporter à la partie III « Développement professionnel – Éléments communs introductifs aux lots 2 à 6 ». Les dispositions ci-après sont spécifiques au présent lot.

1. Prestations attendues

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans le développement du visitorat professionnel sur le territoire du Moyen-Orient. Il identifie les acteurs prioritaires, mobilise son réseau afin de favoriser leur venue au Salon et contribue à l'organisation de rencontres entre les professionnels invités, les ensemblières et ensembliers sélectionnés ainsi que les Manufactures nationales.

Compte tenu du budget limité, le titulaire propose une stratégie de mobilisation ciblée, concentrée sur les secteurs et les territoires présentant le plus fort potentiel. Une attention particulière est notamment attendue sur les réseaux professionnels **de Dubaï, d'Abu Dhabi et de Riyad**, ainsi que, le cas échéant, de Doha. Ces territoires constituent les priorités identifiées par les Manufactures nationales.
Les candidats sont invités à proposer, en complément, d'autres zones ou réseaux qu'ils estimeraient stratégiques au regard de leur connaissance du territoire.

Cette mission comprend notamment :

- **l'identification des secteurs, des réseaux**, des relais professionnels et des acteurs économiques prioritaires à mobiliser sur le territoire concerné ;
- l'identification, la qualification et la **consolidation des listes** d'invités ;
- la **mobilisation** des réseaux professionnels et les relances nécessaires afin de favoriser la venue des professionnels au Salon ;
- la préparation et le **suivi** des invitations, des inscriptions et des rendez-vous professionnels ;
- la proposition de **parcours** de visite ou de rencontres adaptés aux professionnels mobilisés ;

- la **coordination** avec le titulaire du lot France afin d'intégrer les professionnels invités dans le programme des journées professionnelles et de partager les informations utiles au suivi du visitorat ;
- éventuellement, l'identification de lieux, d'événements, de foires, de salons, d'institutions ou d'autres acteurs susceptibles d'accueillir tout ou partie du Salon dans le cadre d'une **itinérance** ;
- le **suivi des actions** menées et la transmission d'un bilan aux Manufactures nationales et au titulaire du lot France.

Les frais de déplacement et d'hébergement des professionnels invités ne sont pas pris en charge dans le cadre du présent marché et sont donc à leur charge.

2. Livrables

Le titulaire remettra aux Manufactures nationales les livrables nécessaires au suivi des prestations relevant du présent lot.

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

- une **note** présentant les secteurs, réseaux et publics prioritaires identifiés sur le territoire concerné ainsi que les actions de mobilisation proposées pour leur venue au Salon ;
- **une liste** qualifiée des professionnels, réseaux et structures que le titulaire prévoit d'i**nviter au Salon ;**
- une **liste qualifiée des contacts**, réseaux, relais professionnels et partenaires qui seront venus lors du Salon, remise dans un format exploitable par les Manufactures nationales. Elle devra comprendre à minima les informations suivantes sur chaque professionnel : nom, prénom, entreprise, fonction, adresse mail, adresse postale ;
- un **tableau de suivi des invitations**, des inscriptions et de la participation des professionnels invités ;
- une courte note listant les acteurs pertinents à solliciter pour explorer des possibilités d'**itinérance ;**
- un **bilan** quantitatif et qualitatif des actions menées, comprenant notamment les résultats obtenus, les opportunités identifiées (partenariats, mécénat, itinérances) et des recommandations pour les éditions suivantes.

IX. LOT 7 — Relations presse internationale

1. Objet et enjeux

Objet : Ce lot est dédié à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie de **relations presse** du Salon des Nouveaux Ensembliers pour le volet international. Les Manufactures nationales disposent déjà d'un prestataire pour la France pour information. Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans la conception et le déploiement de cette stratégie, l'identification et la mobilisation des médias cibles, ainsi que l'organisation des actions de presse **avant, pendant et après le Salon.**
Les prises de parole institutionnelles, les arbitrages stratégiques et les validations demeurent de la responsabilité des Manufactures nationales.

Enjeux :

- **Global : consolider la visibilité internationale du Salon**. L'édition 2025 a bénéficié d'une importante couverture médiatique (cf. bilan de l'édition 2025). L'enjeu de l'édition 2027 est de consolider cette dynamique en développant une stratégie de relations presse ambitieuse et coordonnée tout au long du projet.

- **Spécifique : renforcer le rayonnement international**. Une attention particulière sera portée au développement des relations avec les médias internationaux afin d'accroître la visibilité du Salon, des ensemblières et ensembliers et, plus largement, de la scène française des métiers d'art, de l'architecture d'intérieur et des arts décoratifs.

2. Prérequis du titulaire

Il est attendu du titulaire :

- une expérience confirmée dans la définition et la mise en œuvre de stratégies de **relations presse en lien avec les médias étrangers** pour des événements culturels ;
- un **réseau actif de journalistes** et de médias **à l'international,** couvrant à la fois la presse généraliste et les médias spécialisés (design, architecture, décoration, métiers d'art, art de vivre, luxe, etc.) ;
- une capacité à identifier et mobiliser de **nouveaux relais médiatiques**, notamment au sein de la presse professionnelle susceptible d'être intéressée par les enjeux du Salon (architecture, hôtellerie, immobilier, prescripteurs, etc.) ;
- une bonne **connaissance de l'écosystème** du design, de l'architecture d'intérieur, des métiers d'art et de la création contemporaine constituera un atout ;
- une bonne **maîtrise du français et de l'anglais**, à l'oral comme à l'écrit.

3. Prestations attendues

a. Appui à la stratégie et suivi des relations presse internationales

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de relations presse du Salon, en cohérence avec les objectifs de rayonnement de l'événement et avec la stratégie presse France de l'établissement. Il met en œuvre des actions visant à développer la visibilité internationale du Salon.

Cette mission comprend notamment :

- **l'identification des médias** internationaux prioritaires ;
- les **prises de contact** et relances auprès des journalistes étrangers ;
- l'organisation des interviews, des **visites**, ou autres temps type petits déjeuners presse ;
- le **suivi des sollicitations** pendant toute la durée du projet ;
- la **traduction** des contenus nécessaires et, sur place si nécessaire, l'organisation d'un service d'interprétation.

b. Préparation et envoi des dossiers de presse et supports éditoriaux

Le titulaire adapte les outils nécessaires aux actions de relations presse internationales, sur la base des outils préparés par les Manufactures nationales.

- Cette mission comprend notamment **l'adaptation** des outils de communication aux médias internationaux dont le dossier de presse, les communiqués de presse et kit media destinés à la presse étrangère,
- la diffusion de ces outils de communication aux journalistes et médias internationaux qualifiés
- le suivi des relations avec les journalistes et l'envoi des sollicitations éventuelles aux équipes des Manufactures nationales.

c. Conférence de presse – en amont du Salon (option)

Cette prestation fera l'objet d'un chiffrage au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et pourra être activée par les Manufactures nationales si une conférence de presse est organisée et qu'il est décidé de l'ouvrir à la presse internationale.

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales et ses autres prestataires concernés dans la préparation de la conférence de presse du Salon pour son lien avec la presse étrangère. Il assure la coordination des journalistes internationaux invités et contribue à la préparation éditoriale de cet événement, tandis que les Manufactures nationales assurent sa production et sa mise en œuvre opérationnelle (lieu, installation, équipements techniques, restauration éventuelle, accueil, etc.).
Cette mission comprend notamment :

- **l'identification des journalistes** à inviter, en lien avec les Manufactures nationales ;
- la préparation, la diffusion et le **suivi des invitations**, ainsi que la centralisation des confirmations de présence ;
- l'appui à la préparation du **déroulé** de la conférence de presse, des interventions et des documents remis aux journalistes, en lien avec les Manufactures nationales ;
- la coordination des **demandes** des journalistes internationaux en amont de l'événement ;
- le **suivi** de la participation et l'élaboration du bilan de la conférence de presse pour son volet international.

d. Visite et accueil presse - pendant le Salon

Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans l'accueil et le suivi des journalistes étrangers pendant toute la durée du Salon afin de faciliter leur parcours, leurs rencontres et la couverture médiatique de l'événement.
Cette mission comprend notamment :

- **l'identification des journalistes** à inviter, en lien avec les Manufactures nationales, à la visite presse prévue en général quelques jours avant ou la veille de l'ouverture du Salon ;
- la préparation, la diffusion et le **suivi des invitations**, ainsi que la centralisation des confirmations de présence à la visite presse ;
- l'accompagnement des journalistes pendant la visite presse ;
- le **suivi des sollicitations** médias pendant toute la durée de l'événement ;
- la préparation des **programmes de visite** des journalistes pendant l'ouverture du salon ;
- l'organisation des **rendez-vous**, interviews et rencontres avec les ensemblières et ensembliers, les partenaires et les représentants des Manufactures nationales ;
- **l'accompagnement des journalistes** pendant leur parcours au Salon ;
- la **coordination** avec le titulaire du lot 1 et les autres prestataires pour les aspects logistiques et les Manufactures nationales des accueils presse.
- la mise à disposition, lorsque nécessaire, d'un **interprète** afin de faciliter les échanges entre les journalistes internationaux et les différents interlocuteurs du Salon.

Les frais de déplacement et d'hébergement des journalistes demeurent à la charge de ces derniers et ne sont pas pris en charge dans le cadre du présent marché.

g. Suivi et analyse des retombées

Le titulaire assure le suivi des actions de relations presse et l'analyse de leurs résultats.
Cette mission comprend notamment :

- la réalisation d'une **revue de presse** consolidée ;
- **l'analyse** qualitative et quantitative des retombées ;
- la formulation de **recommandations** en vue des éditions suivantes.

h. Accompagnement presse des itinérances (le cas échéant)

Cette prestation fera l'objet d'un chiffrage au Bordereau des Prix Unitaires (BPU) et pourra être activée par les Manufactures nationales pour chaque itinérance du Salon.
Le titulaire accompagne les Manufactures nationales dans la valorisation médiatique des itinérances du Salon, en France comme à l'international. Cette mission a vocation à assurer un **rebond médiatique léger**

autour des présentations les plus stratégiques, afin de prolonger le rayonnement du Salon sans mettre en œuvre un plan de relations presse complet.
Cette mission comprend notamment :

- **l'identification des journalistes** et médias susceptibles de relayer l'itinérance, en France et dans le territoire d'accueil ;
- la préparation et la diffusion **d'informations** presse adaptées au contexte de l'itinérance ;
- des **prises de contact et relances ciblées** auprès des journalistes concernés (ex : proche de la zone, spécialisés sur l'international) ;
- l'appui, lorsque cela est pertinent, à l'organisation de **visites ou de rendez-vous presse**, en lien avec les partenaires locaux et les Manufactures nationales ;
- la veille et le **suivi des retombées presse** liées à l'itinérance.

g. Note sur la rémunération de la traduction et de l'interprétariat

Les prestations de **traduction et d'interprétariat** sont mobilisées en fonction des besoins des Manufactures nationales et rémunérées sur la base des **prix unitaires prévus** au **BPU** :

- au mot source pour la traduction du français vers l'anglais et de l'anglais vers le français,
- à l'heure, à la demi-journée ou à la journée pour l'interprétariat.

Les prix proposés sont tout compris et intègrent l'ensemble des frais nécessaires à la réalisation des prestations, notamment les éventuels frais de déplacement en Île-de-France.

4. Livrables

Le titulaire remettra aux Manufactures nationales les livrables nécessaires au pilotage et à la mise en œuvre des prestations relevant du présent lot.

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

- une **note de stratégie de relations presse**, précisant notamment les cibles médias, les messages clés, les temps forts et le calendrier des actions ;
- les **communiqués de presse, dossiers de presse** et autres outils destinés aux médias ;
- les **listes consolidées des journalistes invités**, les suivis d'invitations et les confirmations de présence aux différents temps presse ;
- un **calendrier prévisionnel des actions** de relations presse, mis à jour régulièrement.
- les **déroulés des visites** et accueils presse, comprenant notamment les rendez-vous, interviews et parcours proposés aux journalistes ;
- un **tableau de suivi** des actions presse, des sollicitations médias et des demandes en cours ;
- **une revue de presse** consolidée, intégrant les retombées françaises et internationales ;
- un **bilan** qualitatif et quantitatif des actions de relations presse, comprenant une analyse des retombées et des recommandations pour les éditions suivantes.

En cas d'activation du BPU relatif aux **itinérances**, le titulaire remettra également :

- une **synthèse des actions** de relations presse menées pour chaque itinérance ;
- un **bilan et une revue de presse** des retombées presse associées.

5. Organisation des échanges

Le titulaire désignera un ou une chef.fe de projet, interlocuteur.rice privilégié.e des Manufactures nationales pendant toute la durée du marché. Cette personne sera responsable du suivi des prestations relevant du présent lot et assurera une coordination régulière avec les Manufactures nationales ainsi que, le cas échéant, avec les titulaires des autres lots.

L'organisation du projet comprendra notamment :

- une **réunion de lancement** organisée à l'issue de la notification du marché afin de préciser les objectifs, les modalités de collaboration et le calendrier des actions presse ;
- des **réunions régulières** de suivi avec les Manufactures nationales afin de faire un point sur l'avancement des actions, les opportunités médias et les échéances à venir ;
- des **échanges réguliers** (courriels, visioconférences ou appels téléphoniques) permettant d'assurer le suivi courant des sollicitations presse et le partage des informations utiles ;
- des réunions de **coordination**, selon les besoins, avec les Manufactures nationales et les titulaires des autres lots, afin d'assurer la cohérence entre les actions de relations presse, la communication globale portée par les Manufactures nationales ;
- un **reporting régulier** auprès des Manufactures nationales, comprenant notamment le suivi des actions engagées, les retombées obtenues, les opportunités identifiées et les points de vigilance.

X. LOT 8 — Edition d'un catalogue

1. Objet du lot et enjeux

Le présent lot a pour objet la **conception graphique**, la réalisation, la **fabrication**, l'impression, la **livraison** et la diffusion du **catalogue** du Salon des Nouveaux Ensembliers 2027. La coordination et le pilotage des contenus sont assurés par les Manufactures nationales.

Le catalogue a vocation à constituer un **ouvrage de référence** permettant de documenter et valoriser durablement les ensemblières et ensembliers sélectionnés, leurs projets, les créateurs, artisans et partenaires associés ainsi que les savoir-faire mobilisés dans le cadre du Salon.

L'ouvrage sera conçu comme une **édition bilingue français / anglais**, richement illustrée, destinée à accompagner le Salon mais également à en prolonger le rayonnement auprès des professionnels et du grand public, en France comme à l'international.

Le titulaire assure **l'ensemble de la chaîne éditoriale** (à l'exception de la coordination des contenus) et de la fabrication de l'ouvrage, depuis la conception de la maquette jusqu'à l'impression, la livraison et la diffusion commerciale du catalogue.

La réalisation des photographies du Salon relève du lot Prises de vues. Le titulaire du présent lot devra intégrer les photographies qui lui seront transmises selon le calendrier défini par les Manufactures nationales.

2. Prérequis du titulaire

Il est attendu du titulaire :

- une expérience confirmée dans la **réalisation, la fabrication et la diffusion** de catalogues d'exposition, ouvrages d'art ou publications culturelles de qualité ;
- une maîtrise de l'ensemble de la **chaîne éditoriale**, de la conception graphique jusqu'à l'impression, la livraison et la diffusion commerciale ;
- une capacité à travailler en lien avec les Manufactures nationales qui coordonneront les contenus et donc les auteurs, les graphiste, traducteur, relecteur, imprimeur ainsi qu'avec le **titulaire du lot Prises de vues** ;
- une capacité à assurer la **traduction, la relecture et la préparation éditoriale de contenus en français et en anglais** ;

- une maîtrise des **aspects juridiques et administratifs** liés à l'édition et à la diffusion d'un ouvrage, notamment en matière de droits d'auteur, crédits, ISBN et dépôt légal ;
- la capacité à assurer une **diffusion commerciale de l'ouvrage**, notamment en librairie et sur les plateformes de vente en ligne ;
- une sensibilité aux enjeux du design, de l'architecture d'intérieur, **des métiers d'art** et de la création contemporaine.

3. Prestations attendues

a. Réalisation éditoriale du catalogue

La **direction éditoriale** ainsi que la coordination des auteurs, contributeurs et contenus sont assurées sous la responsabilité d'un ou d'une chef.fe de projet dédié.e. Le titulaire intervient à partir des contenus et éléments qui lui sont transmis par les Manufactures nationales et assure leur préparation en vue de l'édition et de la fabrication de l'ouvrage.
Le titulaire assure la mise en œuvre **opérationnelle** et éditoriale de l'ouvrage.

Il assure notamment :

- l'élaboration du **chemin de fer** en coordination avec les Manufactures nationales ;
- la conception et le suivi du **calendrier** éditorial ;
- l'intégration des **textes** et éléments transmis par les Manufactures nationales ;
- l'intégration des **éléments iconographiques** dans la maquette, en lien avec les Manufactures nationales et avec le titulaire du lot Prises de vues ;
- **la traduction en anglais** des contenus destinés à l'édition bilingue du catalogue ;
- les **relectures et corrections éditoriales nécessaires en français et en anglais**, portant notamment sur l'orthographe, la typographie, la cohérence éditoriale, la concordance entre les textes, légendes et illustrations et la qualité de la traduction.
 *Note : Les **éventuelles réécritures substantielles** de textes ne sont pas comprises dans cette prestation et pourront, si nécessaire, être commandées par les Manufactures nationales sur la base du prix prévu au BPU ;*
- la vérification des **légendes**, crédits et autres informations éditoriales ;
- le **suivi** des différentes étapes de validation ;
- le suivi de la **photogravure ;**
- la **vérification en lien avec l'iconographie** de l'éditeur.

Les Manufactures nationales définissent la ligne éditoriale et les contenus.

Chaque étape de réalisation fera l'objet d'une **validation par les Manufactures nationales**.
Cette validation portera notamment sur :

- le **chemin de fer** ;
- la **maquette** ;
- **l'iconographie** ;
- les épreuves de **photogravure** ;
- le Bon à Tirer (**BAT**) avant impression.

b. Conception graphique et fabrication

Le titulaire assure la conception graphique, la fabrication et la livraison du catalogue.

Cette mission comprend notamment :

- la proposition de **plusieurs principes de maquette** permettant aux Manufactures nationales de choisir la direction graphique de l'ouvrage ;
- la conception graphique et la **mise en page** de l'ensemble du catalogue ;

- l'intégration et le traitement des **illustrations** et **photographies** ;
- les éventuels travaux courants de **retouche**, recadrage, détourage et harmonisation chromatique nécessaires à leur bonne reproduction ;
- la **photogravure** et la fourniture des épreuves nécessaires à leur validation ;
- la préparation et le suivi du **Bon à Tirer (BAT) ;**
- **l'impression**, le façonnage, le conditionnement et la **livraison** des ouvrages.

c. Respect des sujets de droits d'auteur et de propriété intellectuelle

Le titulaire assure le **suivi des droits nécessaires à l'édition, à la diffusion et à la commercialisation du catalogue**, en lien avec les Manufactures nationales.
À ce titre, il assure notamment :

- la **contractualisation avec l'ensemble des auteurs et contributeurs des textes** publiés dans le catalogue ;
- la gestion des **droits d'auteur et autorisations nécessaires à la publication des contenus** dont il assure le suivi ;
- l'identification des **éventuels droits restant** à acquitter et leur signalement préalable aux Manufactures nationales ;
- la collecte et l'intégration des **mentions de crédits** transmises par les Manufactures nationales et les différents contributeurs ;
- l'obtention de l'**ISBN** et l'accomplissement des formalités de **dépôt légal**.

Les auteurs et contributeurs ne donnent pas systématiquement lieu à rémunération.
Les éventuelles rémunérations d'auteurs externes sont déterminées et **négociées préalablement par les Manufactures nationales avec les auteurs concernés.** Le titulaire assure leur contractualisation et leur règlement, puis **refacture les droits correspondants aux Manufactures nationales à prix coûtant, sans marge**, sur justificatifs et sur la base de devis complémentaires préalablement validés.
À titre indicatif, le titulaire pourra être amené à assurer la coordination et le suivi de jusqu'à 15 auteurs ou contributeurs.

Les droits relatifs aux **œuvres, objets et pièces présentés dans les ensembles décoratifs**, ainsi que l'exactitude des crédits correspondants, ne relèvent pas de la responsabilité du titulaire du présent lot ; les informations nécessaires à leur publication lui sont transmises par les Manufactures nationales.

Les droits d'exploitation relatifs aux photographies réalisées dans le cadre du **lot Prises de vues** sont gérés dans le cadre de ce lot. Le titulaire du présent lot demeure responsable de leur bonne intégration dans le catalogue et de la mention des crédits qui lui sont communiqués.

Les **éventuels droits à acquitter** sont refacturés aux Manufactures nationales à prix coûtant, sans marge du titulaire. Le titulaire indique par ailleurs au BPU un **prix unitaire pour les prestations de recherche** et d'obtention des autorisations nécessaires (« clearance »).

d. Diffusion et commercialisation de l'ouvrage

Le titulaire assure la **diffusion et la commercialisation du catalogue**, en France et, dans la mesure du possible, à l'international. À ce titre, il réalise, **pour son propre compte, un tirage complémentaire** destiné à la commercialisation de l'ouvrage, distinct des exemplaires remis aux Manufactures nationales dans les conditions définies au marché.

Il livre aux Manufactures nationales un lot de 1000 livres.

Cette mission comprend notamment :

- la **diffusion et la commercialisation** du catalogue dans les réseaux de librairies, les circuits spécialisés, les plateformes de vente en ligne et tout autre réseau pertinent ;
- la mise en œuvre des actions de **référencement et de diffusion** nécessaires à la visibilité et à la disponibilité de l'ouvrage ;
- le suivi de la commercialisation et la transmission aux Manufactures nationales d'un **état des ventes** ;
- le cas échéant, la réalisation et la gestion des **retirages ou réimpressions** rendus nécessaires par l'épuisement du tirage commercial initial.

Le candidat précisera dans son offre le **réseau de diffusion** qu'il est en mesure de mobiliser, le **volume du tirage commercial** qu'il envisage de réaliser pour son propre compte, les modalités de commercialisation proposées (librairies, vente en ligne, diffusion internationale, etc.) ainsi que le **prix public de vente proposé**.

Les **Manufactures nationales disposent librement des exemplaires qui leur sont remis** dans le cadre du marché, notamment pour leurs besoins institutionnels, les dotations aux ensemblières et ensembliers, auteurs et partenaires, les actions de presse et de relations publiques, ainsi que pour la **vente dans la boutique de la Galerie des Gobelins**.

À titre indicatif, le prix public de vente est envisagé dans une **fourchette comprise entre 22 et 30 euros**. Le prix définitif sera arrêté en lien avec les Manufactures nationales.

En cas de **retirage ou de réimpression** après épuisement du tirage commercial initial, le titulaire en informe préalablement les Manufactures nationales, s'acquitte des éventuels droits d'auteur et autres droits nécessaires et **reverse aux Manufactures nationales 5 % du prix de vente** de chaque exemplaire vendu dans le cadre de ce retirage ou de cette réimpression.

Le titulaire peut proposer une **diffusion de l'ouvrage au format numérique (ebook)**. Dans ce cas, les fichiers commercialisés ne devront comporter aucun DRM. Un marquage numérique (*watermark*) pourra toutefois être appliqué.

4. Spécifications techniques du catalogue

a. Caractéristiques générales de l'ouvrage

Le catalogue 2027 s'inscrira dans la continuité éditoriale du premier volume de la collection *Ensembliers*. À ce titre, les caractéristiques techniques de référence sont les suivantes :

- édition bilingue **français / anglais** ;
- environ **167 000 signes en français**, auxquels s'ajoute un volume sensiblement équivalent en anglais ;
- environ **167 illustrations**, volume susceptible d'évoluer en fonction des projets retenus ;
- format intérieur : **170 × 240 mm à la française** ;
- **format total, reliure comprise : 175 × 248 mm à la française** ;
- impression quadrichromie sur **papier Condat mat 135 g** ou papier de qualité équivalente ;
- **couverture cartonnée sur carton 25/10e (ou équivalent)** ;
- impression quadrichromie de la couverture sur papier Condat mat 135 g ou équivalent, avec **pelliculage mat (ou équivalent)** ;
- gardes rapportées sur **papier Serio Color 140 g sans impression**, ou équivalent ;
- tranchefile de finition.

Le nombre définitif de pages sera déterminé en fonction des contenus et de la maquette retenue. Il devra être compatible avec les contraintes de fabrication de l'ouvrage, notamment avec une pagination organisée par cahiers d'impression. À titre indicatif, le catalogue de l'édition 2025 comptait **272 pages**.

b. Fabrication

Le titulaire assure **l'impression, le façonnage, la reliure**, le conditionnement et la livraison de l'ouvrage conformément aux caractéristiques définies ci-dessus.

La reliure et le façonnage devront garantir une **bonne qualité de finition**, une ouverture confortable de l'ouvrage et une durabilité adaptée à un ouvrage de référence.

Le titulaire soumettra aux Manufactures nationales les épreuves nécessaires à la validation des choix de fabrication, ainsi que les épreuves de photogravure avant impression**. Le Bon à Tirer définitif sera donné par les Manufactures nationales.**

En cas de recours, à la demande des Manufactures nationales, à un **papier de création** ou à un procédé de fabrication spécifique non compris dans les caractéristiques de référence, le titulaire établira préalablement un devis complémentaire soumis à validation.

c. Calendrier de production

Le calendrier de réalisation du catalogue est **particulièrement contraint**, compte tenu de la nécessité d'intégrer des photographies des ensembles entièrement montés et finalisés avant le départ en impression. Le catalogue devra être disponible **au plus tard pour la visite de presse précédant l'ouverture du Salon ou, à défaut, pour l'ouverture au public**.

Le candidat est invité à c**onsulter le calendrier provisoire indiqué au Titre 1.** (Présentation du Salon des Nouveaux Ensembliers / Calendrier général) en début de document.

Afin de respecter ces délais :

- les textes et autres contenus seront transmis progressivement par les Manufactures nationales et les différents contributeurs selon le calendrier défini pour le projet ;
- la production éditoriale, les traductions, la conception graphique et la majeure partie de **la mise en page devront être réalisées en amont du montage du Salon**, afin que seules les photographies définitives et les derniers ajustements restent à intégrer à l'issue des prises de vue ;
- le titulaire devra établir, dès le démarrage de la mission, un **rétroplanning détaillé** intégrant les différentes étapes de transmission des contenus, traduction, relecture, maquettage, validations, réception et intégration des photographies, photogravure, BAT, impression, façonnage et livraison.

Le titulaire devra se conformer au calendrier général prévisionnel défini au présent CCTP, notamment aux jalons relatifs à la finalisation du montage, aux prises de vue, à la transmission des photographies, à la finalisation de la maquette, à la validation du BAT ainsi qu'à l'impression et à la livraison du catalogue.

Le titulaire devra **intégrer dès son offre cette contrainte forte de calendrier** et présenter une organisation permettant de garantir la livraison du catalogue dans les délais prévus. Il devra se coordonner étroitement avec les Manufactures nationales et le titulaire du lot Prises de vues et **alerter sans délai les Manufactures nationales de toute difficulté susceptible de compromettre le calendrier**.

d. Impression, quantités et livraison

À titre indicatif, le tirage de référence envisagé est de **2 000 exemplaires**, comprenant :

- **1 000 exemplaires remis aux Manufactures nationales**, dont celles-ci pourront faire libre usage, notamment pour leurs besoins institutionnels, les dotations aux ensemblières et ensembliers,

auteurs, partenaires et mécènes, les actions de presse et de relations publiques, la documentation ainsi que la vente dans la boutique de la Galerie des Gobelins ;
- un **tirage complémentaire destiné à la diffusion et à la commercialisation de l'ouvrage par le titulaire dans son propre réseau**, notamment en librairie et sur les plateformes de vente en ligne. Le volume proposé à ce titre est précisé dans son offre.

Le nombre définitif d'exemplaires remis aux Manufactures nationales sera arrêté dans les conditions prévues au marché.

Le titulaire assure le **conditionnement** et la livraison des exemplaires destinés aux Manufactures nationales. Les ouvrages devront être conditionnés dans des conditions garantissant leur parfaite conservation, notamment :
- exemplaires filmés individuellement ou par lots ;
- cartons adaptés, d'un poids inférieur à 15 kg ;
- palettes filmées si nécessaire.

La livraison, ainsi que les éventuelles **reprises et remplacements** d'exemplaires défectueux ou non conformes, sont comprises dans le prix de la prestation. La conformité des quantités livrées et la qualité des ouvrages feront l'objet d'un contrôle à réception.

La livraison sera effectuée à l'adresse indiquée par les Manufactures nationales, à **Paris 13e,** (42 Avenue des Gobelins ou au 1, Rue Berbier-du-Mets).

e. Exigences environnementales

Le titulaire privilégiera :
- des **papiers recyclés** ou certifiés ;
- des **encres à faible impact** environnemental, notamment des encres végétales lorsque cela est possible ;
- des procédés de fabrication **limitant l'impact environnemental**.

Le candidat précisera les certifications, labels et engagements environnementaux de son entreprise et de son imprimeur.

5. Livrables

Le titulaire remettra aux Manufactures nationales les livrables nécessaires au suivi de la production éditoriale et à la réalisation du catalogue.
Les principaux livrables attendus sont les suivants :
- proposition de **chemin de fer technique et calendrier** de fabrication établis à partir des orientations et contenus transmis par les MN
- la **maquette** du catalogue et les différentes versions soumises à validation ;
- les épreuves de relecture et le **Bon à Tirer (BAT)** avant impression ;
- le **catalogue imprimé**, livré dans les quantités prévues au marché ;
- les **fichiers numériques définitifs du catalogue**, comprenant a minima une version PDF optimisée pour la consultation numérique et, **sous réserve des conditions de cession et d'exploitation prévues au marché**, le PDF haute définition ayant servi à l'impression
- autorisations et **crédits** relatifs aux textes, photographies et autres contenus du catalogue ;
- un **état récapitulatif de la diffusion** et de la commercialisation de l'ouvrage, comprenant notamment le réseau de diffusion mobilisé, les actions de commercialisation mises en œuvre et les données de vente communiquées aux Manufactures nationales.

6. Organisation des échanges

Le titulaire désignera un ou une chef.fe de projet, **interlocuteur.rice privilégié.e** des Manufactures nationales pendant toute la durée du marché. Cette personne sera responsable du suivi des prestations relevant du présent lot et veillera à assurer une coordination régulière avec les Manufactures nationales, et, le cas échéant, les titulaires des autres lots.

L'organisation du projet comprendra notamment :

- une **réunion de lancement** organisée à l'issue de la notification du marché afin de préciser les modalités de collaboration, le calendrier éditorial, les livrables attendus et les circuits de validation ;
- des **réunions régulières de suivi** avec les Manufactures nationales afin de faire un point sur l'avancement du catalogue, les contenus, l'iconographie, les validations et les échéances de fabrication ;
- des **échanges réguliers** (courriels, visioconférences ou appels téléphoniques) permettant d'assurer le suivi courant de la production éditoriale et la coordination des différents contributeurs ;
- l'organisation, selon les besoins, de réunions de **coordination** avec les auteurs, les ensemblières et ensembliers, **le titulaire du lot Prises de vues**, les graphistes, les traducteurs ou tout autre contributeur au catalogue ;
- **un reporting régulier** auprès des Manufactures nationales, comprenant notamment un état d'avancement de la production, le suivi des validations, les points de vigilance et les éventuels arbitrages à réaliser.

Le titulaire veillera à anticiper les différentes phases de validation afin de garantir le respect du calendrier de fabrication et de livraison du catalogue.

XI. LOT 9 — Prises de vues

1. Objet du lot et enjeux

Le présent lot a pour objet la **réalisation des prises de vue** du Salon des Nouveaux Ensembliers 2027 destinées notamment à la constitution d'une banque d'images de référence et à la réalisation du catalogue.

Les photographies ont vocation à constituer une banque d'images de référence permettant de documenter et valoriser le Salon, les ensembles présentés et les savoir-faire mobilisés. Elles devront pouvoir être largement utilisées par les **Manufactures nationales**, mais également mises à disposition des **ensemblières** et ensembliers, des créateurs, artisans et partenaires associés aux projets, pour leurs propres besoins de communication et de valorisation. Elles seront notamment destinées aux usages éditoriaux et de **communication**, ainsi qu'à la réalisation du **catalogue** du Salon.

Une attention particulière est attendue sur la qualité des photographies des ensembles décoratifs, afin de **restituer les espaces**, les volumes, les matières, les objets et les partis pris des ensemblières et ensembliers.

2. Prérequis du titulaire

Il est attendu du titulaire :

- une **expérience confirmée** dans la photographie d'architecture intérieure, de design, d'objets d'art, de métiers d'art ou d'expositions ;
- une capacité à **restituer** avec précision les espaces, les volumes, les matières, les couleurs et les ambiances ;
- une maîtrise des prises de vue en **conditions d'exposition** et des contraintes techniques associées ;
- une capacité à produire, sélectionner, traiter et **livrer rapidement** des photographies en haute définition, notamment dans le calendrier contraint lié à la réalisation du catalogue ;
- une bonne connaissance des conditions de cession et d'exploitation des **droits** photographiques.

3. Prestations attendues

Le **titulaire réalise les prises de vue** définies par les Manufactures nationales.
La **coordination** générale des séances et la définition du programme de prises de vue sont assurées par les **Manufactures nationales**, en lien avec le titulaire.

La mission comprend notamment :

- **une séance principale de prises de vue** avant l'ouverture au public, une fois le montage achevé et les espaces et ensembles finalisés. Ces prises de vue devront permettre de disposer de photographies de chacun des ensembles, de vues générales de la scénographie et de vues de détail des objets, matériaux et savoir-faire présentés ;
- la réalisation de **portraits** des ensemblières et ensembliers, selon des modalités définies avec les Manufactures nationales ;
- la réalisation de quelques **vues des espaces en présence de visiteurs** ou de personnes, afin de restituer l'échelle, l'usage et l'atmosphère du Salon, selon des modalités et à un moment définis avec les Manufactures nationales ;
- la sélection, le traitement et la **livraison** des photographies dans les différents formats nécessaires à leur utilisation.

Une attention particulière est portée au **calendrier** de la séance précédant l'ouverture. À titre indicatif, celle-ci devrait intervenir environ une semaine avant l'ouverture du Salon. Une première sélection d'images traitées devra être remise **dans un délai maximal de deux jours ouvrés suivant les prises de vue**, afin de permettre leur intégration au **catalogue** et leur utilisation pour les premiers besoins de communication.

Le calendrier définitif des prises de vue sera arrêté avec les Manufactures nationales en amont du Salon.

À titre indicatif**, lors de l'édition 2025, environ 180 photographies** retouchées ont été livrées, dont 15 par ensemblier (10 ensembliers avaient été sélectionnés), 15 pour le Bal des matières (espace de présentation des matériaux et savoir-faire) et 15 pour les espaces interstitiels. Ces volumes sont donnés à titre de référence et pourront être adaptés aux besoins de l'édition 2027.

4. Droits d'exploitation

Le titulaire cède aux Manufactures nationales les droits d'exploitation nécessaires à une **utilisation large et durable** des photographies réalisées dans le cadre du marché, notamment pour leurs besoins de communication, d'édition, de diffusion, de valorisation, de promotion et d'archivage, sur supports imprimés et numériques, en France et à l'étranger.

Cette cession devra permettre aux Manufactures nationales de reproduire, représenter, diffuser et mettre à disposition les photographies, ainsi que de les transmettre aux **ensemblières et ensembliers, créateurs, artisans et partenaires** associés au Salon, afin qu'ils puissent également les utiliser pour leurs propres besoins de communication et de valorisation du projet, sans autorisation complémentaire du titulaire, sous réserve de la mention du crédit photographique.

Les droits sont cédés pour **l'ensemble des usages** liés au Salon des Nouveaux Ensembliers et, plus largement, à la communication et à la valorisation des activités des Manufactures nationales, en France et à l'étranger, sur supports imprimés et numériques.

5. Livrables

Le titulaire remettra notamment :

- une **première sélection** de photographies traitées en haute définition destinée prioritairement à la réalisation du catalogue, selon le calendrier défini avec les Manufactures nationales ;

- une **banque d'images** finale en haute définition, comprenant les photographies des espaces, des ensembles décoratifs, des ensemblières et ensembliers, et quelques vues en présence de personnes accompagnées des crédits ;
- une **version optimisée** pour les usages numériques et de communication ;
- les informations nécessaires à leur identification et à leur utilisation, notamment les **crédits** photographiques.

Les fichiers seront remis selon une arborescence et une nomenclature définies avec les Manufactures nationales afin de permettre leur identification et leur réutilisation.

6. Organisation des échanges

Le titulaire travaillera en lien étroit avec les **Manufactures** nationales, qui assureront la coordination des séances de prises de vue et préciseront les espaces, ensembles, personnes devant être photographiés.

Il assurera également la coordination nécessaire avec le **titulaire du lot Catalogue** afin de garantir la transmission des photographies sélectionnées dans les délais nécessaires à la finalisation de l'ouvrage.

XII. DISPOSITIONS GÉNÉRALES DU MARCHÉ

1. Conditions d'exécution des prestations

a. Obligations des Manufactures nationales

Les Manufactures nationales mettront à disposition du titulaire **l'ensemble des éléments nécessaires** à la bonne exécution des prestations, notamment les orientations générales du projet, les éléments de communication, les contenus éditoriaux, les contacts des différentes parties prenantes ainsi que toute information utile à la réalisation des missions.
Les Manufactures nationales assureront les **validations r**elevant de leur compétence et communiqueront au titulaire les arbitrages nécessaires à la bonne conduite du projet.

b. Obligations générales des titulaires

Chaque titulaire est responsable de la **bonne exécution** des prestations relevant de son lot. À ce titre, il met en place une **équipe** dont les compétences, les effectifs et les moyens sont adaptés aux différentes phases du projet et veille à assurer la **disponibilité** de celle-ci pendant les périodes de forte activité.

Chaque titulaire est notamment tenu :

- de désigner un ou une chef.fe de projet qui agira comme un **interlocuteur privilégié** des Manufactures nationales pendant toute la durée du marché ;
- de mettre en œuvre les **outils de suivi**, de planification et de partage d'information nécessaires au bon déroulement des prestations ;
- d'assurer une **coordination régulière** avec les Manufactures nationales, les titulaires des autres lots et les différentes parties prenantes du projet, dans la limite des missions relevant de son lot ;
- d'exercer une **obligation de conseil** en alertant les Manufactures nationales sur toute difficulté, risque ou incohérence susceptible d'affecter la bonne réalisation du projet et en proposant, le cas échéant, des solutions adaptées ;
- de **respecter les délais,** le calendrier du projet ainsi que les circuits de validation définis par les Manufactures nationales ;
- de garantir la **continuité** de son équipe projet et d'assurer le remplacement, dans des délais compatibles avec les exigences du projet, des personnes clés en cas d'absence ou d'indisponibilité ;

- de respecter les **obligations de confidentialité** relatives aux informations, documents et données dont il aurait connaissance dans le cadre de l'exécution du marché ;
- de mettre en œuvre, dans l'ensemble de ses prestations, une **démarche de développement durable** en privilégiant, lorsque cela est possible, des solutions limitant l'impact environnemental du projet.

2. Prestations ne relevant pas du présent marché

Les prestations décrites dans le présent CCTP s'articulent avec d'autres missions assurées directement par les Manufactures nationales ou par des prestataires déjà désignés. Les **prestations suivantes ne relèvent donc pas du présent marché** :

- **la gestion de la billetterie en ligne et physique, le contrôle d'accès, l'accueil du public** ainsi que l'exploitation et la vente en boutique, assurés par **Cultival** ou tout autre prestataire désigné par les Manufactures nationales. Le titulaire du lot 1 assure toutefois l'aménagement et l'intégration technique des espaces concernés ainsi que la coordination opérationnelle nécessaire avec ce prestataire ;
- la **médiation** culturelle et les visites destinées aux publics ;
- les prestations de **sécurité, de sûreté et de gardiennage ;**
- les prestations de **nettoyage** et de gestion des déchets ;
- les prestations de **restauration**, de caféterie et de traiteur ;
- la **communication** des Manufactures nationales (identité visuelle, affichage, réseaux sociaux), ainsi que les prises de parole officielles et les relations avec les partenaires institutionnels.

Les titulaires veilleront à assurer une bonne coordination avec ces différents intervenants afin de garantir le bon déroulement du projet, dans la limite des missions relevant de leur lot.